

MADAGASCAR

REVUE DU PRESSE DECEMBRE 2011 – 1ERE QUINZAINE

SOMMAIRE

LA CRISE POLITIQUE	1
MISE EN OEUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE DU 17 SEPTEMBRE 2011	1
▶ La tentative de Didier Ratsiraka d'organiser un sommet des chefs de file et principaux acteurs politiques.....	2
▶ La recomposition/élargissement du Parlement de la Transition.....	3
▶ La question du retour de Marc Ravalomanana et des exilés.....	6
▶ Les prémices de la reconnaissance internationale du régime de Transition	7
DIVERS.....	11
DROITS HUMAINS -GOUVERNANCE	13
▶ Justice, prisonniers politiques, forces de l'ordre.....	14
▶ Médias.....	17
▶ Droits des femmes	17
▶ Gouvernance	18
ECONOMIE – SOCIAL – ENVIRONNEMENT.....	18
▶ Coopération	19
▶ Permis miniers, exploitation pétrolière.....	19
▶ Trafics de bois précieux et d'espèces protégées.....	20
▶ Monde des affaires.....	20
▶ Divers.....	21

LA CRISE POLITIQUE

MISE EN OEUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE DU 17 SEPTEMBRE 2011

La formation du gouvernement Beriziky. L'analyse de la Lettre de l'Océan Indien (LOI) : un « *gouvernement d'union en trompe-l'œil* » sous le regard vigilant des originaires des Hautes Terres. A première vue, c'est un modèle d'équilibre politique, avec notamment une répartition régionale équilibrée, entre originaires des Hautes Terres et originaires des régions côtières. Mais au-delà des apparences flatteuses, deux éléments vont rendre son fonctionnement délicat : la mainmise d'Andry Rajoelina sur plusieurs portefeuilles importants et la crispation de certains leaders Merina face à la montée en puissance des Côtiers. Le président de la Transition a conservé son ministre des Finances et du budget, ministère qui n'a pas été scindé en deux comme certains l'exigeaient. Il a réussi à maintenir à leurs postes respectifs les controversés mais très utiles ministres de la Communication et de la Justice. Pour faire contrepoids à Omer Beriziky et au vice-Premier ministre Pierrot Botozaza, tous deux côtiers, il a décroché un poste de vice-Premier ministre pour Hadja Andrianainarivelo, en charge du Développement et de l'aménagement du territoire. La nomination de cette personnalité merina, jugée assez extrémiste par la LOI, a été perçue comme une véritable provocation par les dirigeants côtiers. TGV n'a pas pu sauver son ministre des Mines, Mamy Ratovomalala, mais il va essayer de garder le contrôle de ce secteur qui est une sérieuse source de revenus. La nouvelle ministre Daniella Randriafeno est proche de l'ancien ministre Mamy Ratovomalala et ce dernier pourrait devenir le patron de l'OMNIS¹, qui devrait être rattaché directement à la Présidence. La distribution des portefeuilles s'est faite au détriment de plusieurs ministres dont la gestion était contestée mais aussi au détriment des dissidents de la mouvance Ravalomanana, qui ont perdu leur portefeuille alors qu'ils avaient joué un rôle clé dans la négociation ayant conduit à l'adoption de la feuille de route. Une partie de l'élite merina craint que la profonde rivalité entre Andry Rajoelina et Marc Ravalomanana ne soit un facteur de division de leur communauté et que cela finisse par coûter aux Merina le fauteuil présidentiel à la prochaine élection. En effet, une coalition se fait jour entre Albert Zafy, Monja Roindefo et Didier Ratsiraka pour vaincre à la fois TGV et Ravalomanana. Craignant une possible alliance entre ces trois hommes, des personnalités merina comme

¹ Office des Mines Nationales et des Industries Stratégiques, qui dépendait de l'ancien ministère des Mines et hydrocarbures, scindé en deux.

Raymond Ranjeva opèrent un rapprochement tactique avec TGV, tandis que des caciques de cette communauté cherchent des appuis chez les Andriana (aristocrates merina) et que la Confédération des Syndicats des Grands Corps de l'Etat, dirigée par deux Merina, est prête à venir en renfort pour défendre le contrôle du pouvoir par les originaires des Hautes Terres.

► La tentative de Didier Ratsiraka d'organiser un sommet des chefs de file et principaux acteurs politiques

01/12 - Didier Ratsiraka refuse encore de signer la feuille de route. Des personnalités connues du monde politique défilent au Carlton pour rencontrer Didier Ratsiraka. Parmi eux, l'ambassadeur d'Afrique du Sud, Mokgheti Monaisa, qui a tenu à s'entretenir avec l'amiral sur la feuille de route mais celui-ci ne serait pas encore prêt à franchir le pas. Il mise en effet sur l'hypothétique sommet des chefs de file qu'il propose d'organiser à Antananarivo pour définir un nouveau document-cadre pour la transition. Dans ce but, il incite son tombeur Marc Ravalomanana à revenir le plus vite possible à Madagascar. Les vieux leaders historiques d'Antananarivo - Andriamanjato, Ratsirahonana, quelques grands notables de l'aristocratie merina - refusent de rencontrer Didier Ratsiraka. Le fait d'avoir fredonné la fameuse chanson d'Edith Piaf « *Non je ne regrette rien* » sur le tarmac de l'aéroport à son arrivée a été considérée comme une provocation de l'ancien président, rapporte *Le Courrier*.

La rencontre au sommet proposée par Didier Ratsiraka divise la communauté internationale. La délégation de la COI, au terme de sa mission à Madagascar, a fait part de sa désapprobation. Elle juge cette initiative contre-productive alors que tout doit être mise en œuvre désormais pour appliquer la feuille de route signée par 10 des 11 formations politiques identifiées par la SADC (la mouvance Ratsiraka étant la seule entités à ne pas l'avoir signée). A cet effet, la COI compte organiser prochainement, avec les bailleurs de fonds et les partenaires de Madagascar une réunion destinée à trouver un financement pour l'organisation des prochaines élections et envisager la reprise des aides internationales. Louis Michel, député européen et ancien commissaire à l'action humanitaire, milite en revanche en faveur de cette proposition de sommet « *pour asseoir la consensualité nécessaire* ». Il a adressé un courrier à l'UE pour contester la procédure de désignation d'Omer Beriziky et dénoncer, dit-il, la mainmise d'Andry Rajoelina sur le pouvoir, malgré la feuille de route. Il demande enfin « *le maintien des sanctions vis-à-vis du régime de la HAT et de s'abstenir de toute forme de reconnaissance* ». [Pour mémoire, Louis Michel est considéré par nombre d'observateurs comme un fidèle défenseur de Marc Ravalomanana, dont il serait très proche]. Andry Rajoelina a répliqué que la Troïka est seule habilitée à prendre des décisions sur le cas malgache.

03/12 - La guerre est déclarée entre Andry Rajoelina et Didier Ratsiraka. Le président de la Transition rejette le projet de conférence au sommet de l'Amiral. « *Ce n'est plus le moment de faire du karaoké ni de pratiquer les arts martiaux. Il existe d'autres lieux pour participer à ce genre de compétitions [...] Sinon il faudra attendre les élections pour démontrer les forces de chacun* », a-t-il persiflé. L'homme fort de la Transition multiplie les piques à son encontre. « *Nos enfants et petits-enfants sont étonnés du comportement de certains hommes politiques [...] C'est honteux. Il faut que chacun se ressaisisse* », a lancé celui qui se sent fort de l'appui de la Troïka. « *Maintenant, toute recherche au-delà de la feuille de route est considérée comme une forme de déstabilisation. Ceux qui n'ont pas signé ce document, cherchent cette voie* », a-t-il avancé. Jusqu'ici, Andry Rajoelina a toujours sorti l'artillerie lourde contre Marc Ravalomanana et épargné Didier Ratsiraka. Cette fois-ci, il a changé de cible et donné l'impression de ménager celui qui est perçu, à tort ou à raison, comme son principal rival. Il a même donné l'impression de féliciter d'une manière indirecte le comportement des partisans de son prédécesseur, illustrant ses propos par la formation du gouvernement qui inclut désormais des représentants de la mouvance Ravalomanana.

Didier Ratsiraka grossit ses rangs en regroupant partis exclus, syndicats et sociétés civiles. Dans le cadre de son projet d'organiser une conférence au sommet des acteurs politiques, il a convoqué 7 groupements exclus du processus de désignation des membres du Parlement, notamment ceux qui se sont déclarés « *soutiens* » de la feuille de route, sans l'avoir signée. Il a également rencontré la CNOSC. Lalao Randriamampionona a déclaré que sa plateforme milite depuis longtemps pour une telle rencontre au sommet. « *Ce nouveau processus de sortie de crise permettra de remédier de manière radicale aux cycles de crises qui surviennent de manière récurrente* », a-t-elle indiqué. La Confédération des Grands Corps de l'État (CGCE) a rencontré aussi l'ancien Chef de l'État. Regroupant 21 plateformes syndicales, elle a salué l'idée d'une rencontre de tous les partis et groupements politiques. Son président a insisté sur la nécessité d'associer tous les signataires de la feuille de route, la société civile, les groupements religieux du FFKM, des opérateurs économiques, les fonctionnaires et les Forces armées.

La Troïka s'adresse à Didier Ratsiraka. « *Nous implorons M. Ratsiraka de mettre les intérêts du peuple malgache en premier et nous espérons qu'il va aussi saisir l'occasion et montrer le même niveau de leadership, discipline et qualité d'homme d'État que beaucoup de ses interlocuteurs de toutes les autres plateformes* », a souligné Tomaz Salomao, secrétaire exécutif de la SADC, au nom de la Troïka. Il lance un appel aux autres plateformes politiques à « *pousser l'atmosphère positive qui est en train d'émerger et à continuer à bâtir sur la*

présente culture de consensus ». Elle « se réjouit du récent élan produit par les Malgaches vers le retour à la normalité constitutionnelle », après la mise en place du gouvernement et du Parlement.

08/12 - Lala Rasendrasina, président de la FJKM et actuel président du FFKM, rencontre Didier Ratsiraka.

Une visite discrète qui confirme que l'ancien président n'a pas renoncé à œuvrer pour une rencontre au sommet des 4 chefs de files et autres responsables politiques. Lala Rasendrasina succédait à la CNOSC, aux Raiamandreny mijoro de Paul Ramino ou encore aux Grands Corps de l'État.

10/12 - Didier Ratsiraka retourne en France pour « poursuivre un contrôle médical » (auquel doit se soumettre périodiquement son épouse). Selon ses proches, l'ancien président et son épouse ne devraient s'absenter que pour quelques jours. L'Amiral devrait pouvoir mettre à profit ce « break » pour faire le bilan des nombreuses rencontres qu'il a eues à l'hôtel Carlton durant son premier séjour, en vue d'organiser la conférence au sommet qu'il appelle de ses vœux mais ne parvient pas concrétiser. Les raisons de ce départ subit ont soulevé des supputations chez les observateurs. Certains estiment que Didier Ratsiraka a échoué et qu'il en a tiré les conclusions. Ses simagrées sur le tarmac de l'aéroport à son arrivée ont pu jouer en sa défaveur.

12/12 - Didier Ratsiraka a quitté Madagascar pour Paris. Il s'est retiré pour un temps indéterminé de la scène politique, tout en attirant l'attention de l'opinion tant nationale qu'internationale sur l'importance de l'organisation d'une conférence des 4 chefs de file élargie aux autres dirigeants politiques. Mamy Rakotoarivelo (mouvance Ravalomanana) a signé la feuille de soutien pour la tenue de cette conférence. « *Je ne peux pas annoncer que ce rendez-vous se tiendra effectivement cette année* », a cependant indiqué l'Amiral. Il a analysé l'appel de l'UA en vue de l'intégration des mouvances Zafy et Ratsiraka dans le processus de mise en œuvre de la feuille de route comme la preuve d'un défaut de consensualité et d'inclusivité du régime.

► **La recomposition/élargissement du Parlement de la Transition**

01/12 - La mouvance Zafy n'a pas déposé sa liste de candidats pour l'élargissement des deux Chambres du Parlement de la Transition. Emmanuel Rakotovahiny, chef de la délégation, explique que ce choix est motivé par une fin de non-recevoir du pouvoir à une requête qu'elle a déposée pour exiger la libération des détenus politiques avant le dépôt des listes de candidatures. Faisant fi de cette requête, la HAT avait malgré tout demandé à la mouvance de déposer sa liste avant la date butoir du 30 novembre fixée par la médiation.

Père Alain Thierry de « Justice et Paix : les parlementaires doivent posséder un minimum de connaissance de droit ». Dans un débat organisé par *Radio Don Bosco*, l'association catholique exhorte les hommes politiques à faire taire leurs ambitions et égoïsmes au moment où les dirigeants s'apprêtent à mettre en place le nouveau Parlement de la Transition. « *Comme le CT et le CST sont des institutions législatives, il importe que ces membres aient un minimum de connaissance de droit et des textes juridiques. Nous exhortons dans ce sens les autorités signataires de tenir compte de ce fait* », réclame le Père Alain Thierry. Sinon, regrette-t-il, « *la normalité institutionnelle acquise par le régime de Transition lors de la dernière assemblée générale des Nations Unies serait remise en cause* ».

02/12 - La Présidence de la Transition a rendu publique la composition du Parlement². Au total les parlementaires figurant sur la liste officielle sont au nombre de 469, dont 363 pour le Congrès et 106 pour le CST, soit un chiffre inférieur à celui qui avait été annoncé. La clé de répartition établie à l'issue des réunions des entités politiques signataires de la feuille de route ne coïncide pas avec ces chiffres et aucun document officiel ne fixe le nombre des membres des deux Chambres. La seule référence est la clé de répartition, qui prévoit un Congrès composé de 417 membres et un CST de 189 membres, soit 606 membres au total. Zafy Albert confirme sa décision de renier les ministres de sa mouvance qui ont accepté de siéger au gouvernement et son refus d'être représenté au Parlement. Il en a informé officiellement la SADC. Il laisse ainsi 52 places vacantes à la Chambre basse et 25 à la Chambre haute. La mouvance Ravalomanana se réjouit de l'évolution de la situation malgré le handicap causé par la position de la mouvance Zafy. « *Les décrets d'abrogation et de nomination des membres du Parlement confirment qu'il s'agit d'une recomposition et non d'un élargissement* », soutient Mamy Rakotoarivelo, chef de délégation. Sur le papier, les entités réputées proches d'Andry Rajoelina disposent d'une solide majorité. L'une des différences du nouveau Parlement avec celui dirigé par Raharinaivo Andrianantoandro concerne le sort de l'aile dissidente du TIM, qui ne dispose pas de quota officiel et se contente d'une représentation réduite, présentée sous la bannière de l'UDR-C. Plusieurs noms, jusque-là dans l'ombre ou en retrait de la scène politique, reviennent au premier plan. C'est le cas des anciens parlementaires de la mouvance Ravalomanana. Les anciens ministres, dont ceux de l'aile dissidente de la mouvance Ravalomanana, sont repêchés au CST. L'un des points marquants de l'actuel Parlement concerne la prééminence accordée au CST par rapport au Congrès. Les entités qui n'ont pas signé la feuille de route mais ont déclaré la soutenir estiment qu'ils font l'objet d'une mise à l'écart du

² Cf. Blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/21/78/448497/70646094.pdf>

processus. Le président sortant du TIM Allemagne exprime son indignation face au nombre jugé excessif des membres du Parlement. Il dénonce également des cas de népotisme au sommet du pouvoir.

Pour RFI, à Madagascar comme ailleurs, la carte de visite est importante, et tant pis si certains doutent du pouvoir réel de ce Parlement comparé au gouvernement et surtout à la Présidence. L'arrivée des partisans de Marc Ravalomanana promet cependant de chauds débats, notamment sur les questions d'amnistie. En attendant, le premier acte législatif sera la ratification de la feuille de route, avant de s'attaquer à la loi de Finances.

Commentaire de La Gazette : « *Comment peut-on rester sérieux, après la publication des listes définitives, relatives aux membres du CT et CST. On rit sous cape. Combien sont-ils ? C'est énorme. Des centaines. Presque un millier : un ramassis de politiciens. Quelques-uns sont, dit-on, des repris de justice. En somme, un fourre-tout. Quel gâchis ! Ils vont saigner davantage les caisses de l'Etat, déjà squelettiques. Un comble pour un pays qui, sur les plans financier et économique, est au bord du gouffre, sinon dedans. Qu'importe : la paix sociale et la stabilité politique sont, apprend-on, à ce prix. Avec quoi va-t-on les payer (à ne rien faire) ? Au bas mot, le ministère des Finances et du budget doit dénicher 6 milliards Ar par mois. Parlement, parle-moi doucement... Es-tu conscient de l'ampleur d'une telle somme ? De toute façon, Andry Rajoelina a refusé de mettre son veto quant à l'élargissement du Parlement. Il veut satisfaire tout le monde. Même les nuls arrivent en force dans ce Parlement de la Transition. Les intellectuels, quant à eux, ils y sont rares : sur les 529 CT et CST, [...] ils sont à peine une quarantaine, ce qui est beaucoup, étant donné que 80% de ces parlementaires sont victimes de la malgachisation [...] à outrance de l'enseignement, décrétée par Didier Ratsiraka et sa bande de « révolutionnaires de salon », dans les années 1970-80 ».*

03/12 - Le Parlement de la Transition a ouvert la dernière session de cette année, dans sa nouvelle composition. Les sièges attribués aux partisans de Zafy Albert sont restés vides. Andry Rajoelina, s'est interrogé publiquement sur la volte-face de la mouvance Zafy. « *Tout était déjà réglé lors de la réunion des entités politiques à lavoloha, tant au niveau du quota des forces politiques dans les deux Chambres que du calendrier de publication des membres des deux institutions* », a-t-il soutenu. « *Malgré la parole donnée, je suis étonné de la tournure des événements* », déplore-t-il. L'homme fort de la Transition affirme que « *les places de la mouvance Zafy l'attendent* ». Zafy Albert continue d'exiger au préalable la libération des détenus politiques, le retour de tous les hommes politiques en exil et la tenue d'un sommet élargi des chefs de file des mouvances.

05/12 - Des partisans de Marc Ravalomanana contestent l'entrée de membres de sa mouvance au Parlement de la Transition. Cette intégration a provoqué des réactions négatives au traditionnel meeting du Magro et dans certaines villes de province. Les contestataires jugent que les nouveaux parlementaires ont renié leurs engagements et qu'ils ne seront plus en position de force pour exiger le retour d'exil de l'ancien président. Mamy Rakotoarivelo, chef de délégation de la mouvance Ravalomanana, pressenti comme président du Congrès, a tenté de rassurer l'opinion en avançant qu'aucun changement d'objectif n'a été décidé. **La position des militants de la mouvance Zafy est également très inconfortable**, ne sachant plus s'il convient de soutenir Omer Beriziky, proposé au siège de Premier ministre par leur chef de file, ou s'ils doivent le mettre en cause, comme leur chef de file, pour son incapacité à mettre en œuvre des mesures d'apaisement et à sanctionner la ministre de la Justice, Christine Razanamahasoa, ainsi que le général Richard Ravalomanana qui s'acharnent contre le fils de l'ancien président. Les cadres de la mouvance auraient demandé à Zafy Albert de s'expliquer sur son attitude et notamment son refus de déposer sa liste de parlementaires, laissant vacants 52 sièges dans les deux Chambres de la Transition.

Vers un sommet Rajoelina-Ravalomanana ? *Le Courrier* indique que l'idée d'un sommet entre les deux protagonistes de la crise politique fait son chemin. Après le retour de Didier Ratsiraka réclamant urbi et orbi une rencontre des chefs de files des groupements politiques et l'annonce d'une rencontre Rajoelina-Sarkozy, cette hypothèse commencerait à prendre corps. La communauté internationale a largement contribué à remettre en selle les anciens présidents Zafy et Ratsiraka, avec pour conséquence, selon le quotidien, un débat ethnique inutile et le développement d'une stratégie de reconquête du pouvoir par les originaires des régions périphériques. Une stratégie qui n'a pas échappé à la classe politique merina, toutes tendances confondues, qui commence à se préoccuper sérieusement de la situation. Profitant du retour à Madagascar du porte-parole de l'ex-président Ravalomanana; certains s'emploient à favoriser le rapprochement avec l'homme fort de la Transition, issue de la même ethnie. En effet, plus le combat se prolonge entre Marc Ravalomanana et Andry Rajoelina, plus Didier Ratsiraka et consorts avancent dans leur projet pour trouver un « *poulain sérieux*' » qui pourrait damer le pion au candidat des Hautes Terres³.

Sahara Georget Rabeharisoa, membre du CST, a officiellement déposé sa démission de la Chambre haute où elle venait d'être reconduite. La présidente nationale du parti écologique Hasin'i Madagasikara invoque le refus de son parti d'être complice d'une probable implosion politique et d'une éventuelle explosion sociale, car de son point de vue la feuille de route n'est pas appliquée dans son esprit et dans sa lettre. Elle déplore en particulier

³ Voir aussi l'article de *La Vérité* – Blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/29/18/448497/70769289.pdf>

qu'aucune des mesures d'apaisement contenues dans la feuille de route n'ait encore été prise et que l'on se permette de monter un Parlement pléthorique alors que la population vit dans le plus grand désarroi. Ayant annoncé sa candidature à la prochaine présidentielle, elle veillerait à ne pas compromettre son image.

Raharinaivo Andrianantoandro, président du Congrès de la première version du Parlement et président d'une aile dissidente du TIM, se retire de la course à la présidence de la Chambre basse. Il va jusqu'à envisager sa démission de l'assemblée et son remplacement. Il explique qu'il se sacrifie « *au nom de l'intérêt supérieur de la Nation* » et « *pour ne pas être le point d'achoppement du processus de sortie de crise* ». Le duel fratricide entre lui et Mamy Rakotoarivelo, chef de délégation de la mouvance Ravalomanana n'aura donc pas lieu. Ce retrait pourrait en fait s'expliquer par la nouvelle configuration du Congrès, qui n'assure plus la majorité aux formations proches du pouvoir. La communauté internationale et la SADC ont réclamé l'attribution juste et équitable des postes d'importance dans les institutions de la Transition. Le Congrès devrait donc revenir à la mouvance Ravalomanana, comme il avait déjà été prévu dans les Accords de partage de pouvoir de Maputo et d'Addis-Abeba. Puisque les proches d'Andry Rajoelina ont obtenu la présidence de la Transition tandis qu'Albert Zafy a obtenu la Primature, la logique veut que Marc Ravalomanana désigne le président la Chambre basse.

07/12 - Le président du CST, le général en retraite Dolin Rasolosa, a été réélu à son poste. La consigne de vote n'a pas été respectée. Il avait pour adversaire Jean Lahiniriko, candidat de l'UDR-C, plateforme qui soutient Andry Rajoelina et dont il est le président, qui était donné comme favoris. La mouvance Ravalomanana n'avait proposé aucun candidat pour ne pas bloquer la voix au candidat proche d'Ambohitsorohitra, ce qui démontrerait l'existence d'une entente entre les deux mouvances rivales, Ravalomanana et Rajoelina. Tandis que les partisans de Marc Ravalomanana laissent la place au général Dolin au CST, les partisans d'Andry Rajoelina quant à eux devraient laisser la place à Mamy Rakotoarivelo à la tête du CT. Même si le général Dolin est considéré comme un proche d'Andry Rajoelina pour avoir été au-devant de la scène pendant la révolution Orange de 2009, la victoire du général face au candidat officiel du TGV et de l'UDR-C met Andry Rajoelina dans l'embarras car l'influence des deux partis appartenant à la mouvance présidentielle dans la Chambre haute est dès à présent remise en cause.

Pour Tribune, « le processus d'installation des institutions de la Transition semble être sur la bonne voie. Cela malgré le fait que les revendications de la mouvance Ravalomanana ne soient pas encore satisfaites. Aucune mesure concrète n'a été encore prise pour permettre le retour au pays de l'ancien président ». L'ancienne sénatrice Ravalomananiste Naika Eliane n'a pas assisté à l'élection du président du CST. Elle a expliqué son geste par l'absence d'apaisement et la non-libération des détenus politiques.

08/12 - Mamy Rakotoarivelo, chef de délégation de la mouvance Ravalomanana élu président du Congrès de la Transition par 184 voix sur 354 suffrages exprimés, contre 130 voix obtenues par Voninahitsy Jean-Eugène, candidat pro-régime, au terme d'un scrutin sous tension. Celui qui avait occupé brièvement le poste de président du Congrès selon l'Acte additionnel d'Addis-Abeba avant d'être évincé à cause du refus d'Andry Rajoelina de se conformer à cet accord, promet le dialogue dans la gestion de la Chambre basse. Le vote revêtait une importance toute particulière au moment même où le président de la Transition était reçu en audience à l'Élysée et couvert d'éloges par Abdou Diouf, SG de l'OIF, ainsi qu'à la veille de la réunion du Conseil de Paix et de Sécurité de l'UA, puis du GIC. Des parlementaires proches du pouvoir ont dénoncé des pressions pour dicter leur vote. La « victoire » de Mamy Rakotoarivelo était impensable sans la consigne que nous avons acceptée au nom de l'intérêt supérieur de la Nation, explique Benja Urbain Andriantsizehena, membre de l'UDR-C. Le nouveau président du Congrès annonce que sa priorité demeure la ratification de la feuille de route, la base juridique nécessaire pour diriger le pays. La mouvance Ravalomanana menace de quitter le processus si ses revendications ne sont pas satisfaites (instaurer un climat d'apaisement politique, obtenir le retour sans conditions des exilés politiques et la libération des détenus politiques, ainsi que la réouverture des médias qui ont été fermés).

Pour La Gazette, avec cette victoire, la consensualité accède à la vitesse supérieure. L'homme est en effet le premier membre de la mouvance Ravalomanana qui se hisse à la tête d'une institution de la Transition. Il est aussi le premier opposant authentique à s'élever à ce niveau. La nouvelle sera accueillie avec satisfaction à l'étranger, l'entrée de la mouvance Ravalomanana dans les institutions de la Transition y étant considérée comme un facteur de paix et de concorde. Et aussi comme un gage de neutralité dans la préparation et le déroulement des prochaines élections mais dans le camp de l'opposition, on le considère encore comme un cheval de Troie introduit dans les lignes du régime. A tout le moins, on attend de lui qu'il inscrive à l'ordre du jour du Congrès les principales revendications de l'opposition : la libération des détenus politiques, le retour des exilés, la question de l'amnistie. Selon le quotidien, des observateurs regrettent qu'il y ait eu connivence entre les mouvances Ravalomanana et Rajoelina pour assurer la victoire de M. Rakotoarivelo et de ce fait mettre sur la touche les candidats côtiers issus de l'opposition.

Mamy Rakotoarivelo a indiqué qu'il n'était pas encore satisfait de la répartition des sièges dans les institutions de la Transition. Il a envoyé à cet effet « *une saisine au niveau de la Troïka pour un remaniement du gouvernement et du CST* ».

Conseil Supérieur de la Transition (CST) : la mouvance Ravalomanana se retire. Hanitra Razafimanantsoa, leader de facto du groupe de 30 parlementaires, explique que les défaillances du régime à l'égard de la feuille de

route sont à l'origine de ce revirement. « *La feuille de route n'a pas été respectée* », argumente Me Hanitra Razafimanantsoa, entourée de Manandafy Rakotonirina, Eliane Naika et Henri Randrianjatovo, et de poursuivre que l'élection à la tête du CST reconduisant Dolin Rasolosoa et la presque totalité des vice-présidents affiliés au TGV ne reflète pas la nouvelle donne, « *comme si la mouvance Ravalomanana n'était pas présente au sein du CST* ». Les parlementaires refusent d'évoquer le terme de démission mais ajoutent que la mouvance de cautionne pas les décisions du CST, parmi lesquelles la ratification, dans la précipitation, de la feuille de route qui donne force exécutoire en droit interne. Une précipitation justifiée par les échéances internationales. Me Hanitra Razafimanantsoa rejoint ses collègues du Congrès pour exiger la satisfaction des revendications des mouvances Ravalomanana, Zafy et du Monima.

10/12 - Démissions au Congrès de la Transition. Après les démissions des membres de la mouvance Ravalomanana désignés pour siéger au CST, c'est au tour de plusieurs formations soutenant la feuille de route de claquer la porte de la Chambre basse pour dénoncer un manque de consensualité dans la répartition des responsabilités au sein de l'institution et les pressions exercées sur eux. Après une rencontre avec le président du Congrès, Mamy Rakotoarivelo, les parlementaires semblaient disposés à revenir sur leur décision.

13/12 - La consigne a été donnée par Monja Roindefo aux parlementaires issus de son groupement de ne pas participer aux réunions du Congrès et du CST « *tant que la consensualité, l'inclusivité et la neutralité ne seront pas effectives* ».

14/12 - La feuille de route validée par le Congrès à l'issue d'un débat houleux. « *L'insertion de la feuille de route dans l'ordonnement juridique interne* » a relancé les controverses sur la validité de la Constitution de la IV^{ème} République. Les parlementaires issus de l'opposition n'ont pas participé au vote. La ratification a déjà eu lieu au CST.

15/12 - La consensualité se dessine au CST. Avec un poste de vice-présidente, attribué à Me Hanitra Razafimanantsoa et la répartition « *équitable* » des commissions, la mouvance Ravalomanana reprend sa place dans la Chambre haute. Le nombre de commissions passe de 15 à 34 (sic). Il reste à élire leurs présidents. La mouvance Ravalomanana entend bien se voir attribuée la présidence de commissions stratégiques qui auront notamment à débattre des mesures d'apaisement.

Mamy Rakotoarivelo, président du Congrès, appuyé par une cinquantaine de parlementaires, revendique l'attribution de 6 à 10 milliards Ar supplémentaires pour régler les indemnités des membres de la Chambre. Il aurait été convenu lors de rencontres avec Andry Rajoelina que le budget alloué au Congrès et au CST pour 2012 serait égal à celui de l'année en cours. Les nouveaux membres du Congrès ont été surpris de constater que le budget avait été réduit de 15 %. « *Même le Congrès dans sa structure précédente avec 256 membres aurait eu du mal à fonctionner avec un tel budget* », a soutenu son président. Les membres du CST perçoivent 2,2 millions Ar par mois, tandis que ceux du CT touchent 1,4 millions Ar.

La communauté internationale, notamment la SADC, tente de convaincre la mouvance Zafy d'intégrer le Parlement de la Transition. Victor Hong a indiqué que seule la mise en exécution de l'article 20 de la feuille de route, y compris le retour de Marc Ravalomanana, pourra convaincre sa mouvance d'intégrer les deux Chambres.

► La question du retour de Marc Ravalomanana et des exilés

01/12 - Retour d'exil du fils cadet de Marc Ravalomanana : la défense de Tojo Ravalomanana hausse le ton⁴. Me Hanitra Razafimanantsoa fustige le général Richard Ravalomanana, commandant de la circonscription régionale de gendarmerie, qu'elle accuse de ne pas tenir compte de la volonté d'apaisement d'Andry Rajoelina dans cette affaire mettant en cause le fils cadet de l'ancien président. Elle s'est montrée surprise d'entendre le général insister sur la convocation de Tojo Ravalomanana à la gendarmerie pour enquête sur la présence de John Ferry, l'étranger à la casquette et aux lunettes noires aperçu à ses côtés, à son arrivée à l'aéroport d'Ivato. Alors que, toujours selon l'avocate, le président de la Transition avait ordonné la suspension de toute procédure. « *Le général Richard Ravalomanana ne s'est pas contenté d'évoquer le cas de Tojo Ravalomanana. Il a aussi déclaré que le mandat d'arrêt contre son père sera exécuté* », a-t-elle souligné, ajoutant que le mandat a été émis par un magistrat et que nul ne peut le contester.

Tojo Ravalomanana et de son compagnon de voyage John Ferry réfugiés à l'ambassade d'Afrique du Sud puis transférés à celle des Etats-Unis, selon Me Hanitra Razafimanantsoa, avocate de la mouvance Ravalomanana. Selon *La Gazette*, l'irruption de Tojo à l'ambassade a provoqué un extrême embarras, l'ambassadeur, représentant de la Troïka, se devant de respecter la plus stricte neutralité. L'ambassade a engagé

⁴ Cf. blog Justmad – Revue de presse de novembre 2011, p. 17 - <http://justmad.canalblog.com/archives/2011/11/30/22831009.html>

des consultations avec son ministère des Affaires étrangères à Pretoria, avec le secrétariat exécutif de la SADC à Gaborone, avec l'UA mais aussi avec le régime de Transition. Ces échanges ont abouti à la décision d'exfiltrer les deux hommes et de les confier à l'ambassade des Etats-Unis. L'ambassadeur d'Afrique du Sud aurait écrit à la Présidence pour démentir avoir abrité les deux personnalités.

Le mystérieux accompagnateur de Tojo Ravalomanana a pu rentrer en Afrique du Sud, sans être inquiété.

L'ambassade américaine s'est chargée d'assurer sa sécurité jusqu'à l'aéroport. Selon Me Hanitra Razafimanantsoa, John Ferry a été un camarade d'université de Tojo Ravalomanana. Selon elle, cet homme d'affaire représente un groupe d'investisseurs potentiels. D'après le général Richard Ravalomanana, John Ferry est déjà venu 11 fois à Madagascar et s'est toujours présenté comme opérateur économique. Selon certaines sources, il aurait en projet de relancer le groupe Tiko, créé par son père, et dont les équipements ont été gravement endommagés et saccagés au début de la crise, en 2009. Les forces de l'ordre le soupçonnent toutefois d'être un mercenaire. Par ailleurs, 4 autres étrangers arrivés par le même vol que Tojo Ravalomanana et John Ferry sont actuellement recherchés. La ministre de la Justice a démenti l'existence d'un mandat d'arrêt à l'encontre du fils de l'ancien président. Elle se dit étonnée qu'on l'accuse d'être l'instigatrice de la poursuite à son encontre et met en cause la presse pour les rumeurs qu'elle propagerait.

L'Association des victimes du « 7 février » (AV7) affirme sa « ferme décision de s'opposer à un retour de Marc Ravalomanana ». Et ce, « même jusqu'à se faire tirer dessus une seconde fois », d'après Etienne Andriamahefarisoa, président de l'association, devant ses partisans. L'AV7 envisage de tenir une « veille » aux alentours de l'aéroport d'Ivato, laissant entendre que « l'accueil fait à Tojo Ravalomanana n'était qu'une mise en bouche ». « Nous sommes prêts à toutes les épreuves et éventualités qui pourraient survenir lorsque Marc Ravalomanana débarquera... où qu'il soit. Et nous ne serons pas responsables de tout ce qui pourra arriver ce jour-là, car cette responsabilité sera celle de tous ceux qui l'auront fait revenir », mettent-ils en garde. Les « victimes de Ravalomanana » ont lu une lettre à remettre à la SADC, ils prévoient des marches en direction des chancelleries étrangères, en particulier de l'ambassade sud-africaine, également auprès des associations de défense des droits de l'homme, pour y déposer leurs requêtes appuyés par les vidéos des événements du 7 février 2009. Le quotidien *Les Nouvelles* fait part de son inquiétude quant aux risques d'affrontements qui pourraient se produire lors du retour de l'ancien président.

08/12 – L'éventualité d'un retour surprise de Marc Ravalomanana créé la psychose chez les forces de l'ordre. Le 7 décembre au matin, un jet privé appartenant au président sud-africain Jacob Zuma a atterri à Ivato, provoquant la confusion au plus haut niveau de l'Etat. Ayant cru à l'arrivée d'une délégation incluant Marc Ravalomanana, le commandant du CIRGN a mobilisé ses éléments, venus massivement sur les lieux pour une arrestation. L'appareil transportait à son bord deux touristes, accompagnés de quelques-uns de leurs proches. Il devait rejoindre Toamasina après une escale à Ivato. C'est une erreur de communication au sein de l'ACM (Aviation civile de Madagascar) qui est à la source de cette confusion. Le message émanant du chef de l'équipage n'a pas été correctement transmis, ce qui a laissé croire à un atterrissage sans autorisation. Ayant reçu l'information, le général Richard Ravalomanana a déployé un impressionnant dispositif de sécurité. Des camions porte-rockets ont même pris position. Le général estime que cet événement avait son utilité étant donné qu'il a permis de prouver la capacité des forces de l'ordre à réagir et à maîtriser une éventuelle intrusion ou une invasion étrangère. « Ceci est un message clair à tout le monde. Que vous soyez en Afrique du Sud ou ailleurs, sachez qu'il y a des autorités à Madagascar et qu'il y a des lois en vigueur », a-t-il lancé. La rapidité de mobilisation, jusque dans les hautes sphères du pouvoir, traduit la tension qui règne sur le plan politique. « Comme toujours, nos forces de l'ordre brillent dans les opérations de répression des menées des opposants. On attend d'eux une meilleure prestation dans leur rôle de toujours qui est la protection des biens et des personnes », déplore *La Gazette*, qui s'alarme de l'insécurité régnante que subissent les populations.

15/12 - Le porte-parole de Marc Ravalomanana, Guy Rivo Randrianarisoa : « Ravalomanana se présentera aux présidentielles ». Rentré d'exil en Afrique du Sud le 28 novembre, il affirme que son retour n'est pas une provocation. La feuille de route étant signée, il souhaite se consacrer à sa mise en œuvre. Des éléments de la mouvance Ravalomanana ont intégré les institutions de la Transition au nom de cette mouvance et pour la représenter, il convient d'assurer la liaison avec le chef de file qui demeure en exil. « Marc Ravalomanana a toujours la ferme intention de revenir au pays et de se présenter aux présidentielles pour démontrer qu'il a été accusé injustement [...]. Certains continuent de mener une campagne politique autour des événements du 7 février, mais la lumière a-t-elle été faite sur la question ? Pour ce qui est des autres accusations (remblayage de terrains ou location de terrains à des firmes étrangères) les dirigeants de la HAT doivent d'abord faire une introspection sur les réalités depuis trois ans ».

► Les prémices de la reconnaissance internationale du régime de Transition

01/12 - Communiqué de la COI sur sa mission à Madagascar⁵ : une délégation, conduite par le Ministre des Affaires Etrangères des Seychelles, Jean-Paul Adam, président en exercice de la COI, s'est rendue à Madagascar du 27 au 29 novembre, pour apporter une dynamique au processus de sortie de crise. Elle « *appelle l'ensemble des parties prenantes à contribuer à l'unité et à la réconciliation nationale, en gardant en permanence à l'esprit l'intérêt du peuple malgache* » et « *encourage les autorités de la Transition à envoyer des signaux positifs vers la communauté internationale, la population et le monde des affaires, en prenant des mesures garantissant la sécurité des personnes et des biens dans le plein respect des droits de l'homme et de l'État de droit* ». Elle appelle enfin à la levée des sanctions et à un appui coordonné au processus électoral, et plaide pour un appui massif de la communauté internationale. Une table ronde des bailleurs de fonds est annoncée.

Le Conseil permanent de la Francophonie (CPF) se déclare satisfait des évolutions récentes survenues à Madagascar, pays sous examen qui fait l'objet d'une mesure de suspension par l'OIF depuis 2009. « *Des avancées majeures doivent être prises en compte avec la nomination d'un Premier ministre de consensus et la formation d'un gouvernement d'union nationale, conformément à la feuille de route signée en septembre par les principaux groupes politiques malgaches* », a rappelé Abdou Diouf, qui a ajouté que « *la Francophonie a toujours marqué sa solidarité avec ce pays membre et qu'elle continuera à lui apporter son soutien indéfectible* ». Il a également souligné le rôle actif de la Francophonie tout au long de ce processus et a annoncé que l'organisation intensifierait, dans les prochaines semaines, son dispositif d'accompagnement de sortie de crise. Le CPF prononcera, lors de sa prochaine session ordinaire, la levée des mesures spécifiques de suspension en fonction de l'évaluation qu'il aura faite des progrès accomplis dans la mise en œuvre et le respect de la feuille de route.

03/12 - La Suisse reconnaît la Transition. L'ambassadeur suisse, Eric Mayoraz, qui était déjà dans la capitale depuis quelques mois, a décidé d'officialiser sa présence. Il déclare que son pays est prêt à contribuer à la mise en œuvre du processus menant vers la sortie de crise. La remise de ses lettres de créance à Andry Rajoelina est un camouflet pour le GTT International basé à Genève, estime *La Tribune*. Cette association pro-Ravalomanana de la diaspora persiste dans une attitude farouchement hostile à la recherche d'un compromis avec le pouvoir en place. L'occasion de cette cérémonie diplomatique a d'ailleurs été saisie par le président de la Transition pour fustiger le député co-président de l'Assemblée parlementaire paritaire UE-ACP, Louis Michel, qui a réclamé encore une fois à l'UE, le renforcement des sanctions contre le régime de la HAT.

Reconnaissance internationale : « des frémissements », titre *La Gazette*. Euphorie dans les hautes sphères. Des frémissements en matière diplomatique semblent présager d'une issue heureuse à court terme. Notons en premier lieu l'intervention de la COI qui a demandé solennellement la reconnaissance internationale pour le régime de transition. Puis le message d'Abdou Diouf, SG de la Francophonie, qui est satisfait de l'ouverture du gouvernement et qui affirme son soutien au processus en cours. Et enfin la présentation des lettres de créance de l'ambassadeur de la Confédération Helvétique. Tout ceci est de bon augure, avant même la mise en place complète des institutions de la Transition (il reste par exemple la CENI). La feuille de route promet en effet la reconnaissance internationale « *après la mise en place des institutions consensuelles et inclusives* ». Le régime ne serait plus loin du but. Mais il convient de noter que la France, soutien de la première heure, est bien isolée et n'arrive pas à entraîner ses partenaires européens, voire africains. La COI et la Francophonie, qui fonctionnent surtout grâce à l'appui financier de la France, s'installent depuis toujours dans le sillage de l'Hexagone. Et enfin, la Suisse ne fait pas partie de l'UE et peut se permettre une diplomatie autonome. Bref, le processus est observé avec soin et le régime de Transition a intérêt à développer des efforts de consensualité. Car dans le gouvernement comme dans le CST et comme dans le Congrès, l'inclusivité est bancal avec la non-participation de deux mouvances de poids. La communauté internationale n'obéira pas au doigt et à l'œil aux directives de la SADC, elle demandera à juger sur pièce. Traquer et harceler le fils de Marc Ravalomanana et son accompagnateur américain, voilà un détail qui peut compromettre les chances de succès, juge le quotidien.

05/12 - Rendez-vous Rajoelina-Sarkozy à Paris le 7 décembre. L'entretien est annoncé par le site de la présidence française. Une source diplomatique indique qu'il s'agit d'une « *visite de travail* » pendant laquelle le président de la Transition aura un entretien avec Henri de Raincourt, ministre français chargé de la Coopération. Lydie Boka, directrice de StrategiCo, société privée spécialisée dans l'analyse des risques politiques et dans l'analyse économique et financière, basée à Lille, pense que la rencontre avec Nicolas Sarkozy est « *un symbole fort [qui] affiche le soutien de la France [et] vaut reconnaissance officielle* » Elle « *devrait permettre d'accélérer la normalisation, bien border le processus, « caler » des dates et rendre les choses plus précises* », soutient-elle. La directrice de StrategiCo évoque trois questions qui pourraient être soulevées au cours de la rencontre présidentielle. Il s'agit « *des élections qui permettront le retour de l'aide internationale* », des « *contrats français* » et du « *recadrage de l'amiral Ratsiraka* ». « *La France ayant soutenu « à bout de bras » Rajoelina contre vents et marées, aurait naturellement à cœur la préservation de ses intérêts économiques, d'autant plus que la Chine arrive à grands pas, notamment dans le secteur pétrolier. Total est présent à Bemolanga* », analyse-t-elle. Et ce, malgré

⁵ Cf. Blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/81/74/448497/70617872.pdf>

le discours officiel rejetant le motif économique comme étant le moteur des relations franco-malgaches. Le GTT International adressé une lettre ouverte à Nicolas Sarkozy pour protester contre cette rencontre⁶.

Le Conseil des ministres de l'UE devrait prochainement se pencher sur le cas de Madagascar, afin d'examiner la levée des sanctions prises en application de l'article 96 de l'Accord de Cotonou. Selon un diplomate, la France pourrait s'employer à accélérer le processus. Des bruits concernant l'imminence d'une rencontre Rajoelina-Sarkozy avaient déjà circulé en septembre et octobre, sans s'être concrétisés. Au lendemain de cette rencontre parisienne, le dossier de Madagascar sera de nouveau discuté lors de la réunion du Conseil de Paix et de Sécurité de l'UA à Addis-Abeba. Cette réunion sera suivie par celle du GIC.

06/12 – L'UE annonce qu'elle appuiera, sous conditions, le processus de transition et une relance progressive de sa coopération⁷. Une déclaration officielle en ce sens a été faite par Catherine Ashton, Haute Représentante de l'UE pour les Affaires étrangères. « *Je ne peux que confirmer notre appui pour autant que ce processus soit consensuel et les conditions de mise en œuvre de la feuille de route permettent d'aboutir à la tenue d'élections crédibles, libres et transparentes permettant le retour rapide à l'ordre constitutionnel* », a-t-elle ajouté. De son côté, Andris Piebalgs, commissaire au Développement, a également salué les progrès réalisés, en déclarant : « *La voie est désormais ouverte pour une reprise progressive des programmes de coopération au développement, sous condition d'un avancement positif dans la mise en œuvre de la feuille de route. Différents programmes d'appui direct aux populations sont déjà en cours de préparation* ».

Le nouveau dispositif, valable pour une période de 12 mois, autorise la présentation des lettres de créance de l'ambassadeur de l'UE à Madagascar et permet désormais une participation active à l'identification des mesures d'appui électoral en liaison avec la SADC et l'UA, ainsi que l'identification des projets à inscrire dans le 10^{ème} FED. Les projets déjà en cours au titre du 9^{ème} FED continuent, à l'exception des actions et paiements impliquant directement le gouvernement et ses agences. L'appui budgétaire reste suspendu. Les modifications et avenants aux contrats en cours, les projets régionaux seront évalués au cas par cas.

La Vérité observe que cette annonce de l'UE sonne comme un désaveu de Louis Michel, parlementaire européen, vice-président de l'assemble ACP-UE, ex-commissaire à l'Action humanitaire, considéré comme proche de Marc Ravalomanana, qui a encore tout récemment recommandé le maintien des sanctions. La presse du régime ne manque pas une occasion de suspecter Louis Michel de se livrer avec l'ancien président à des activités répréhensibles.

Pierrot Rajaonarivelo, ministre des Affaires étrangères, a affirmé que l'« *UE pourrait débloquer la somme de 100 millions d'euros dans les meilleurs délais* ». Ce fonds serait injecté dans le social : santé, éducation et alimentation.

Andry Rajoelina invité par l'ANC. Mokgheti Monaisa, ambassadeur d'Afrique du Sud sur le départ, a invité le président de la Transition à participer en 2012 à la célébration du centenaire du parti. L'ambassadeur a mis en avant les liens qui sont désormais tissés entre son pays et Madagascar. Andry Rajoelina a félicité l'ambassadeur pour sa « *détermination et sa disponibilité sans faille dans la résolution de la crise* ».

Rajoelina sollicite le soutien de l'OIF. Lors de sa rencontre à Paris avec Abdou Diouf, secrétaire général de l'OIF, Andry Rajoelina a demandé à la Francophonie de peser de tout son poids en faveur de la Transition lors des prochaines réunions du Conseil de Paix et de Sécurité de l'UA et du GIC à Addis-Abeba, afin notamment d'obtenir la levée des sanctions. Le secrétaire général a exprimé sa satisfaction d'accueillir le dirigeant d'un pays où la langue française est la langue officielle et parlée, au moins comprise dans ses rudiments, par plus de la moitié de ses 20 millions d'habitants ; qui plus est, un pays où les ressortissants français recensés s'élèvent à près de 25.000 individus, soit une des plus importantes communautés françaises à l'étranger et la première de hémisphère sud. Il n'a pas été avare d'éloges sur Andry Rajoelina, en qui il loue « *le sens aigu d'homme d'État et de leadership* ». Des compliments jugés choquants et déplacés par *Tribune*.

Une mission d'experts de l'OIF est attendue à Madagascar mi-décembre pour participer aux préparatifs des élections qu'Andry Rajoelina souhaite organiser en mai 2012. Une mission d'évaluation des préparatifs est ensuite prévue pour la fin février 2012.

Les États-Unis se disent attentifs. Eric Wong, chargé d'affaires à l'ambassade des États-Unis, déclare que son pays continue « *à suivre de près l'évolution de la situation à Madagascar. Nous avons invité toutes les factions politiques à travailler ensemble pour garantir un véritable progrès vers la tenue d'élections libres, justes et transparentes; la pleine restauration de la démocratie en toute liberté, l'Etat de droit et le respect non-ambigu des droits de l'homme à Madagascar* », selon un communiqué publié avant son départ pour Addis-Abeba où il doit participer à la réunion du GIC. Il invite les factions politiques à travailler ensemble « *pour garantir un véritable progrès vers la tenue d'élections libres, justes et transparentes* ».

⁶ Cf. Blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/65/54/448497/70769142.pdf>

⁷ Cf. Blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/94/57/448497/70773843.pdf>

Le GTT international hostile à toute reconnaissance. L'organisation de la diaspora basé à Genève a adressé une lettre aux autorités de l'UE, de l'UA et de la communauté internationale afin qu'ils ne reconnaissent pas le gouvernement dirigé par Omer Beriziky.

08/12 - Andry Rajoelina au Palais de l'Élysée accueilli comme chef d'Etat par Nicolas Sarkozy. Il aurait eu l'assurance de la France pour une plus grande implication dans le processus de sortie de crise menant aux élections. Un tête-à-tête de 15 mn a précédé la table ronde de 25 mn avec leurs proches collaborateurs pour faire le point de la situation et échanger sur l'avancement de la feuille de route. C'est lors de cette table ronde que le président français a expliqué les motifs de cette visite officielle et la raison de la reconnaissance d'Andry Rajoelina comme chef d'État de transition : « *une Transition crédible, appuyée par la communauté internationale, est actuellement installée à Madagascar. Raison qui m'a amené à vous recevoir, ici au Palais de l'Élysée, en tant que chef d'État* ». Et de poursuivre : « *Je salue la signature de la feuille de route et sa mise en application qui vous a permis de nommer un Premier ministre de consensus, d'installer un gouvernement d'union nationale et un Parlement de la Transition. En dépit de toutes les difficultés auxquelles vous avez dû faire face, vous avez eu raison de ne pas vous être découragé. La feuille de route est une chance pour Madagascar après trois années de crise car le peuple malgache n'a que trop souffert. C'est en ami que je vous reçois aujourd'hui* ». Nicolas Sarkozy promet qu'il va intervenir auprès de l'UE et du président des États-Unis pour que la communauté internationale lève les sanctions dont est victime le peuple malgache depuis 2009. Selon Harry Laurent Rahajason, ministre de la Communication, la France « *sera l'avocat* » de Madagascar dans le concert mondial. Andry Rajoelina a « *remercié* » le président français « *pour les aides et soutiens permanents que la France n'a cessé d'apporter en faveur de Madagascar au niveau des tribunes internationales* ». Nicolas Sarkozy a promis d'effectuer une visite officielle à Madagascar à l'occasion d'un déplacement dans les départements de l'océan Indien. Plus tôt dans la journée, Andry Rajoelina avait assisté à la signature de deux conventions de don d'un montant total de 10 millions d'euros entre l'AFD et l'État malgache.

La CNOSC adresse une lettre ouverte à Nicolas Sarkozy⁸. Elle fait part de son appréhension sur la sortie de crise et souligne la nécessité d'une approche basée sur un dialogue malgache-malgache : « *Le processus actuel ne peut sortir durablement Madagascar de la crise malgré les apparences et les déclarations de certaines entités au pouvoir, ainsi que de pays et organismes étrangers* », déclare-t-elle.

Commentaire de Tribune : « *Plus encore que s'il était un président élu, le Président de la transition devrait cependant s'efforcer de garder la tête froide. Qu'il ne s'y trompe pas : les honneurs de la garde et les sourires qu'il a face à lui s'adressent moins à sa personne qu'au processus de transition. Au bout de pratiquement trois années de crise, tous ceux qui ont encore quelque chose à perdre à Madagascar ne peuvent qu'exprimer, ne serait-ce que par un rictus, leur soulagement de voir une lueur d'espoir. Le crédit international d'Andry Rajoelina tient pour l'essentiel à l'avancement de la feuille de route. Certes, les progrès sont encore très fragiles, mais comme aucune autre alternative ne semble pour l'heure crédible, de Bruxelles à Pretoria, l'on a choisi d'encourager de manière visible l'homme en place, même s'il constitue un symbole parfois gênant. Cela paraît toujours mieux que la politique du pire qui a clairement marqué ses limites. À cette politique du pire, une partie de l'opposition a pourtant encore du mal à renoncer. Après les mots en coulisse, les diplomates sont donc passés aux gestes visibles. Une présentation de lettres de créances par ci, une invitation à l'anniversaire de l'ANC par-là, une audience encore ailleurs : les mouvements, selon toute apparence coordonnés, du nouvel axe Afrique du Sud-Francophonie ont pour but de faire passer un message destiné en priorité à cette partie-là de l'opposition : elle est invitée à cesser de se focaliser sur la personne d'Andry Rajoelina. Autrement dit, l'apaisement ne doit pas passer que par les textes législatifs et les ordonnances des juges* ».

L'UE reste sur la réserve par rapport à la reconnaissance internationale. Elle ne confirmera la reprise complète de la coopération au développement de Madagascar qu'après l'élection d'un président de la République et la mise en place d'un nouveau gouvernement. Elle souhaite aussi la ratification de la loi d'amnistie au niveau du Parlement et l'adoption des conditions de démission du président de la Transition et du Premier ministre de la Transition, au cas où ces derniers se porteraient candidats à la magistrature suprême.

09/12 - Le CPS de l'Union africaine préfère attendre avant de reconnaître le régime de Transition. Ce dernier doit montrer davantage de bonne volonté. La levée de la suspension et des sanctions frappant Madagascar, ainsi que certains de ses dirigeants, est subordonnée à la réalisation de mesures supplémentaires dans la mise en œuvre de la feuille de route. L'UA attend de la SADC qu'elle confirme l'existence de « *progrès satisfaisants dans le processus de mise en œuvre de la feuille de route, y compris son article 20, ainsi que la mise en place de la CENI et la fixation du calendrier électoral* ». Le Conseil, dirigé par le diplomate algérien, Ramtane Lamamra, « *note certaines avancées significatives enregistrées dans les processus de réconciliation nationale et de sortie de crise* ». Il cite, entre autres, la constitution du gouvernement et la mise en place du Parlement. Le CPS s'adresse également aux mouvances hésitantes ou récalcitrantes. Il « *demande instamment aux mouvances Zafy*

8 Cf. Blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/48/00/448497/70854366.pdf>

et Ratsiraka de placer les intérêts nationaux et permanents de Madagascar au-dessus de toute autre considération et de (ré) intégrer le processus de mise en œuvre de la feuille de route en vue de promouvoir une Transition aussi inclusive que possible ». L'offensive diplomatique du régime, comme la visite d'Andry Rajoelina à Paris, reconnu chef d'État, n'ont pas provoqué une dynamique débouchant sur le feu vert de l'UA. Le pouvoir devra s'atteler à régler l'épineuse question de l'article 20 concernant le retour des exilés politiques, « y compris Monsieur Marc Ravalomanana », et l'adoption d'« urgence » des instruments juridiques comme l'amnistie. Des avancées qui peuvent prendre du temps. En matière électorale notamment, il faudra encore attendre les rapports d'expertise des techniciens, y compris ceux des Nations Unies.

Le porte-parole du ministère français des Affaires étrangères dément que la visite d'Andry Rajoelina vaille reconnaissance du régime par la France⁹. « Nous avons trop de respect pour le peuple malgache pour avoir la prétention de lui dire ce qu'il doit faire. Dans la feuille de route, qui est le résultat des discussions entre une grande diversité d'acteurs malgaches, Andry Rajoelina est désigné comme président de la Transition, exerçant les fonctions de chef de l'État. C'est dans la feuille de route, qui est soutenue par la SADC et la communauté internationale. C'est en cette qualité qu'il effectue cette visite en France. C'est la responsabilité collective de tous les acteurs politiques malgaches que le processus qui est en cours, et qui est soutenu par les Africains eux-mêmes et en particulier par la SADC, puisse être une réussite. Nous apportons notre soutien politique à ce processus et nous le manifestons de manière très concrète avec des financements de projets importants pour Madagascar », déclare-t-il en réponse à une question portant sur la signification de cette visite, qualifiée « d'acte symbolique fort ». Le porte-parole précise : « Nous avons deux préoccupations. La première, c'est un soutien politique au processus qui est en cours à Madagascar. Nous avons eu l'occasion de le rappeler mais je crois qu'effectivement votre question nous donne aujourd'hui l'occasion de le préciser : nous soutenons la mise en œuvre de la feuille de route, qui doit permettre la tenue d'élections crédibles. D'autre part, nous sommes engagés au côté des Malgaches en faveur du développement du pays ». La mouvance Ravalomanana juge que la visite d'Andry Rajoelina à l'Élysée était « prématurée ». Paul Rabary, sociologue, a expliqué que le soutien apporté par la France au régime transitoire signifie que « celle-ci ne veut pas que son influence diminue à Madagascar ».

La Turquie plaide pour Madagascar. Omer Beriziky a reçu l'ambassadeur de Turquie qui lui a transmis un message du Premier ministre affirmant vouloir soutenir la cause de la Transition. Une déclaration qui confirme la volonté de la Turquie de jouer un rôle important sur l'échiquier international et notamment vis-à-vis des « pays du Sud ». L'ambassadeur de Turquie figure parmi les diplomates qui ont présenté leurs lettres de créance à Andry Rajoelina. A noter également que la Turquie est le premier pays à avoir invité Andry Rajoelina pour une visite officielle. Tout cela, avant la signature de la feuille de route. Le ministre turc de l'Économie dirigera en 2012 une forte délégation pour une visite de travail à Madagascar.

10/12 - Le GIC annonce une reprise graduelle de l'aide, au fur et à mesure des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la feuille de route, il va apporter son concours pour aller vers les élections¹⁰. La décision a été prise juste après la réunion du CPS de l'UA. Le GIC annonce son intention d'organiser, en temps voulu, une table ronde des partenaires du développement de Madagascar. La prochaine étape dans la mise en œuvre de la feuille de route, sur laquelle le pouvoir de Transition sera jugé, consiste en la mise en place, de manière consensuelle, de la nouvelle CENI et la fixation du calendrier des élections, ainsi que l'application des dispositions de l'article 20 de la feuille de route. Le CPS a exprimé son intention de lever la mesure de suspension de la participation de Madagascar aux activités de l'UA dès que la SADC pourra attester des progrès accomplis, y compris dans la mise en œuvre de l'article 20 (libération des prisonniers politiques, amnistie, retour des exilés).

12/12 - L'UE sur le point de reconnaître la HAT. Leonidas Tezapsidis, chef de délégation, a déposé les copies figurées de ses lettres de créance au ministre des Affaires étrangères, Pierrot Rajaonarivelo. Le geste du diplomate témoigne d'un changement de cap motivé par la mise en œuvre progressive de la feuille de route. L'ambassadeur a confirmé le déblocage d'un crédit de 100 millions d'euros en faveur de Madagascar mais son octroi et sa gestion ne seront pas encore confiés au gouvernement : l'UE attend la tenue d'élections « crédibles ». Les fonds seront alloués directement à des ONG et à la société civile, à partir de juin 2012.

DIVERS

05/12 - Vol suspect de la couronne de la reine Ravalomanana lère. Événement de mauvais augure ? La couronne royale précieusement gardée au musée d'Andafiavaratra a été volée. Une opération dite de « sauvegarde et de récupération du patrimoine malgache » est lancée. Une prime importante sera offerte à toute personne qui pourra fournir des informations. Ce vol suspect intervient 16 ans après l'incendie criminel du palais de Manjakamiadana

⁹ Cf. Blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/01/75/448497/70842345.pdf>

¹⁰ Cf. Blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/07/42/448497/70882824.pdf>

dont la reconstruction est à nouveau suspendue. Le musée d'Andafiavaratra conserve les restes de l'incendie du Palais de la Reine en 1995. La couronne revêt une valeur hautement symbolique pour l'histoire et la Nation et de la dynastie Merina. « *Des mesures drastiques seront prises, notamment dans la capitale* », lance le général Richard Ravalomanana. Didier Ratsiraka déclare : « *Je condamne ceux qui ont perpétré cet acte odieux et j'invite tout un chacun à ne pas faire une interprétation abusive de cet événement malheureux* ».

Commentaire de *La Gazette* : « *exactement comme lors de l'incendie du palais de la Reine, le vol des bijoux de la royauté fait naître des suspicions entre les ethnies. Certains se disent qu'il s'agissait peut-être d'une opération dirigée contre le passé et l'identité de tel « tribu » actuellement au pouvoir, dans le but de la handicaper. Rappelons que le palais de la Reine s'est embrasé le lendemain du vote qui a porté à la mairie d'Antananarivo Guy Razanamasy. Il fallait peut-être mettre un coup d'arrêt à l'ascension de ce dernier, membre de la noblesse merina. Qui sait aussi, l'obtention de la reconnaissance internationale étant bien engagée avec la mise en place des institutions de la Transition, le vol visait peut-être à discréditer celui qui est au pouvoir, pilote, dit-on, du retour dans le concert des nations. Il ne faut donc négliger aucune piste, même politique. En faisant disparaître les objets royaux, certains veulent peut-être que le chef de la transition renonce à la... couronne* ».

En l'espace de deux jours, 10 individus ont été arrêtés sur une trentaine auditionnés, parmi lesquels des militaires, selon le général Ravalomanana.

09/12 - Le Conseil des rois et princes de Madagascar condamne le vol de la couronne de Ranavalona Ière et donne une valeur politique à cet acte. 28 personnes sont passées devant le parquet dans le cadre de l'affaire. 9 ont été placés sous mandat de dépôt et 7 autres ont bénéficié d'une liberté provisoire.

La soute à bombe de la Base aéronavale d'Ivato (BANI) cambriolée. Près d'un millier de cartouches pour fusil Kalachnikov ont disparu. Les gendarmes, seuls habilités à travailler sur cette affaire, n'ont pas encore obtenu le feu vert de leurs frères d'armes des forces armées. Les enquêteurs attendraient encore l'aval de l'Etat-Major général de l'Armée. Le bâtiment est censé être à toute heure sous haute surveillance.

Par ailleurs, des fusils à pompe ont été saisis dans la région de Toamasina. Ces armes proviendraient d'un trafic au port de Toamasina. Deux suspects ont été arrêtés, deux complices sont recherchés. Les gendarmes estiment que des armes de ce type ont déjà été écoulées.

La Gazette se montre préoccupée : « *Les munitions disparues grossiront-elles les armes disparues du palais d'Iavoloha en 2009 et celles disparues en 2002, pour semer le trouble et le chaos dans la campagne et dans les grandes villes de l'île ?* »

07/12 - D'anciens adeptes du Kung Fu « wisa » n'approuvent pas le comportement du président de leur association, Avoko Rakotoarijaona, qui s'est affiché comme « *garde rapprochée* » de Didier Ratsiraka lors de son retour au pays. Ces anciens « *Kung Fu* », sous la houlette de Haja Ramamonjisoa dit Lenaivo, ont fait savoir qu'ils condamnent fermement toute intention visant à politiser l'association et plus particulièrement à « *instrumentaliser* » les adeptes pour des visées politiques. Lenaivo précise : « *Chacun peut avoir ses propres convictions politiques, mais la politique n'est pas la vocation d'une association qui a été créée pour éduquer les jeunes et pour lutter contre les maux qui affectent le milieu de ceux-ci et surtout celui des sports. En créant cette association, Me Pierre-Be avait fermement souligné et nous a enseigné qu'en aucun cas et quoi qu'il se passe dans la vie nationale, la politique n'a sa place dans l'association et ses activités. Aussi, nous déplorons les agissements actuels des responsables de l'association et nous exhortons tous les autres responsables à ne pas mêler la politique et le sport...* »¹¹.

La manifestation prévue par le Groupement des bas quartiers et le Kung Fu à Mahamasina a été annulée. Le groupement a soutenu ne pas avoir déposé une demande d'autorisation auprès de la préfecture de police.

09/12 - Andry Rajoelina évite de se prononcer d'une manière définitive sur sa candidature aux présidentielles mais il cache de moins en moins ses intentions. « *Lorsque la date du scrutin [présidentiel] aura été arrêtée, si je suis sûr de réussir à remettre Madagascar sur les rails, ce sera oui. Sinon, je choisirai un autre chemin* », a-t-il indiqué au cours d'une conférence de presse donnée à Paris en marge de sa visite dans l'Hexagone. Après avoir esquivé la question après mai 2010, l'incertitude est de moins en moins grande au fur et à mesure que le temps passe. « *Dans la feuille de route, rien ne m'empêche d'être candidat* », a-t-il fait remarquer.

¹¹ À la fin des années 1970 et au début des années 1980, de jeunes chômeurs malgaches se joignent au Tanora Tonga Saina (TTS), un groupe criminalisé qui pratique l'extorsion. Organisés par l'Etat en jeunesses révolutionnaires, les TTS mobilisaient la jeunesse en faveur du régime et sèment la terreur dans la capitale. Perçu à la fois comme un sport de récréation et un mouvement mystique et spirituel, le Kung Fu devint très populaire parmi les classes moyennes. À l'été 1984, une secte se forme regroupant plus de 6 000 membres. Face à la violence des TTS, elle se développe en organisation paramilitaire et en bandes de vigilance. En septembre 1984, des affrontements éclatent entre les adeptes du Kung Fu et le TTS, faisant plus d'une centaine de morts chez ces derniers. Le président Ratsiraka bannit alors les associations Kung Fu et déclare l'état d'urgence, ce qui provoque des émeutes. Le 4 décembre 1984, des membres de la secte attaquent les quartiers généraux du TTS et tuent plus de 100 personnes, ce qui provoque une intervention meurtrière de la garde présidentielle. Ce conflit ne se termine que le 3 août 1985 avec l'intervention de l'armée. Celle-ci attaque le quartier général de la secte et tue son dirigeant, ainsi que d'autres membres. Des centaines d'adeptes du Kung Fu sont aussi arrêtés et incarcérés, mettant fin à l'action du groupe. En mars 1988, une cour spéciale ordonnera de relâcher 245 anciens membres du Kung Fu encore détenus. Leur secte sera de nouveau légalisée à Madagascar et comptera des dizaines de milliers d'adeptes. Certains assurent même la protection du président Marc Ravalomanana, élu dans la controverse en décembre 2001. (Source : <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMEve?codeEve=1049>)

Le 24 janvier 2009, lors de la première manifestation sur la Place du 13 Mai, il avait promis de s'atteler d'une manière exclusive à la Transition et de ne pas se présenter aux présidentielles. Il avait confirmé son choix au cours d'une déclaration à la Nation en mai 2010. L'accord politique, à l'issue d'une réunion organisée par ses collaborateurs à la Présidence, signé par lui-même le 13 août 2010, avait encore considéré sa non-candidature comme une « *garantie de neutralité* ». Mais le président de la Transition avait, par la suite, fait volte-face, en affirmant qu'il n'est pas tenu par cet engagement. Il avait évoqué une « *promesse non respectée par la communauté internationale* » en contrepartie du sien.

Affaire Nadine Ramaroson : Les 2 conducteurs du hors-bord qui a fait naufrage au mois d'août causant, entre autres, la mort de la ministre de la Population, ont été placés en détention provisoire. Ils sont accusés d'homicide involontaire, ayant blessé et/ou entraîné la mort de plusieurs personnes. « *La ministre n'a pas été victime d'assassinat* », ont martelé les prévenus, reprochant à la ministre de ne pas avoir tenu compte de leur mise en garde concernant le report de l'horaire de départ pour la traversée de cette zone dangereuse. Le procureur n'a pas encore instruit le dossier de la famille Ramaroson auprès de la Cour de Toamasina. Les prévenus, eux, ont été soumis à 5 enquêtes différentes.

12/12 - La célébration du 1^{er} anniversaire de la IV^{ème} République remet sur le tapis les divergences sur les textes qui régissent la Transition. Les festivités se sont déroulées en l'absence de l'opposition. Un événement qui n'est ni « *consensuel* » ni « *inclusif* », juge *L'Express*. Andry Rajoelina a défendu la Constitution, considérant le texte comme non négociable. « *Quoi qu'on dise, la population s'est déplacée en masse pour voter. La Constitution est déjà promulguée [...] Il n'y a plus de discussion à faire là-dessus* », a-t-il soutenu, affirmant que la feuille de route est compatible avec la nouvelle Loi fondamentale. Cette question constitue une bombe à retardement que les acteurs politiques devront régler au plus tôt, estiment les observateurs. Jusqu'ici, la communauté internationale s'est gardée de se prononcer sur le sujet. Mamy Rakotoarivelo a affirmé que la mouvance Ravalomanana n'avait pas été invitée à la célébration mais qu'elle ne s'y serait pas rendue. Il rappelle que la feuille de route prévoit la caducité de tout accord antérieur. Jusqu'ici, aucune institution prévue par le texte n'a été mise en place, un an après son entrée en vigueur. Cette tâche incombe au futur président élu, réaffirme Andry Rajoelina. La HCC est appelée à se prononcer sur la complémentarité des textes et leur hiérarchie.

L'aristocratie merina de la capitale n'aurait pas apprécié cette célébration organisée au Rova de Manjakamiadana [*Palais de la Reine*] par la présidence de la Transition et la ministre de la Culture, alors que l'on n'a pas encore élucidé le vol de la couronne royale, symbole de fierté et de souveraineté nationale. Le silence du Président sur cette affaire a choqué. La presse évoque une « *bombe à retardement* ».

Tribune condamne l'organisation de ces festivités coûteuses : « *Du pain et des jeux de cirque* » est une formule connue depuis l'époque des Romains pour anesthésier la capacité d'analyse, voire de réaction du peuple. Le seul problème, c'est qu'à Madagascar, il y a de plus en plus de jeux de cirque, et de moins en moins de pain. [...] Officiellement, Antananarivo a eu droit à un feu d'artifice géant et à un podium pour fêter la IV^{ème} République. Mais la vraie raison, c'était pour marquer la semaine durant laquelle Monsieur Rajoelina a été reçu par le Président Sarkozy au Palais de l'Élysée».

14/12 - Le mandat des maires prorogé. Le Conseil de gouvernement a décidé de proroger le mandat des maires et des conseillers municipaux jusqu'à l'installation des nouvelles autorités élues, probablement courant 2012. Leur mandat venait à échéance en fin d'année et il avait été question de remplacer alors les élus locaux, en grande majorité pro-Ravalomanana, par des PDS nommés par le pouvoir.

DROITS HUMAINS -GOUVERNANCE

10/12 - La plupart des Malgaches ignorent leurs droits. L'État et les jeunes interpellés pour une éducation citoyenne. «*Les droits de l'Homme restent encore et toujours dans la phase de sensibilisation à Madagascar. D'ailleurs, ils restent une vague notion pour de nombreuses personnes* », a confié Lalaina Randriarimanana, membre de Liberty 32 et organisatrice d'une conférence-débat sur « *Jeunesse et droits de l'Homme : un pari possible ?* », pour marquer la célébration de la Journée mondiale des droits de l'Homme (63^{ème} anniversaire de la DUDH du 10 décembre 1948). Le droit à l'éducation ou le droit à des élections régulières libres et justes sont ainsi perçus comme des notions superficielles. « *Les gens connaissent leur droit au vote, mais peu se soucient de protéger ce droit, en effectuant un suivi de cette élection, du bureau de vote jusqu'à la publication des résultats* », explique Lalaina Randriarimanana. Le principal responsable de cette méconnaissance est l'État. « *La méconnaissance de mes droits profite aux dirigeants, pour que je ne puisse pas les revendiquer* », explique une étudiante.

12/12 - Suspension de l'envoi de travailleurs dans les pays du Moyen Orient¹². « *L'envoi des travailleurs à l'étranger va être suspendu jusqu'à nouvel ordre* », a annoncé Tabera Randriamanantsoa, ministre de la Fonction publique, du travail et des lois sociales. Une enquête serait en cours pour connaître les conditions réelles des travailleurs au Koweït ou en Jordanie.

► Justice, prisonniers politiques, forces de l'ordre

01/12 - Jao Jean, dit Rémi, membre du CST, ancien député d'Antsohihy et personnage considéré comme intouchable, appréhendé pour une affaire de tentative de viol sur mineure. L'arrestation se produit après plusieurs mois de polémique et à la veille de la désignation des nouveaux membres du Parlement de la Transition. Le membre du CST avait été immédiatement relâché après l'enquête. Mais une opposition avait été formulée contre cette décision, ce qui a conduit la Chambre de détention à statuer sur l'affaire et à remettre au goût du jour le mandat d'arrêt lancé contre lui. Des éléments de la gendarmerie s'étaient déplacés dans la capitale de la région Sofia pour arrêter l'ancien parlementaire en octobre. Mais l'opération avait avorté. Des bruits les plus fous ont circulé sur le dossier, faisant état d'un lobbying, avéré ou spéculé, entre ses partisans et ses détracteurs. Des maires de sa région d'origine avaient pris sa défense. Des membres du Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM) ont fait pression pour obtenir son arrestation après que les responsables des forces de l'ordre aient annoncé leur intention de se rendre en Afrique du Sud pour appréhender Marc Ravalomanana. L'évènement a une évidente portée politique.

Commentaire de *L'Express* : « *Il n'est pas le premier et certainement pas le dernier membre de cette institution à écumer la rubrique fait divers. Avant lui un autre s'est fait choper dans le trafic de bois de rose, un membre de la Chambre basse a été cité dans un trafic de pierres précieuses. D'autres membres se distinguent dans des histoires d'adultère et obtiennent le droit de ne pas s'acquitter de la pension alimentaire. Si l'arrestation de ce membre du CST honore la justice qui, pour une fois, a fait parler son indépendance en dépit de toutes les interventions, il est triste de constater que les deux Chambres sont devenues le refuge de gibiers de potence qui usent de leur titre pour commettre des actes déplorables qui ne figurent ni dans leurs attributions ni dans la feuille de route. Mais il ne peut en être autrement quand on sait qu'il suffit d'être présenté par un parti signataire de la feuille de route pour pouvoir espérer siéger* », sans examen de CV ni enquête de moralité. Avec le nouveau Parlement, composé de plus de 600 membres, le risque est grand que la quantité l'emporte sur la qualité. « *C'est d'autant plus sûr que certaines sources avancent que les places sont monnayées au triple de ce que gagne un membre mensuellement. Ce ne sont pas les acheteurs qui manquent étant donné que beaucoup de partis ne peuvent pas remplir le nombre de sièges qui leur sont accordés comptant juste comme sympathisants, les membres du bureau* ».

07/12 – L'incarcération de Jao Jean contestée : les magistrats qui ont décidé de son arrestation après plusieurs mois d'impunité se seraient fait durement reprocher leur initiative par des membres du CSM. Selon *La Gazette*, le tribunal d'Antsohihy est officieusement blâmé par ses supérieurs du Parquet Général à Mahajanga et du ministère de la Justice. Ces derniers exigeraient que Rémi dit Jao Jean, retrouve au plus tôt la liberté. Le poids politique de ce dernier dans la Région Sofia est supposé tel, et ses amis en haut lieu si puissants, qu'il serait inconcevable de le maintenir en détention. Un magistrat a été dépêché d'urgence depuis Antsohihy pour boucler l'interrogatoire. L'intéressé a bénéficié d'une hospitalisation 48 heures après son incarcération pour des troubles de santé qui ne seraient pas avérés. Le quotidien conclut : « *L'impunité des politiciens est à la source de l'impossibilité de lutter efficacement contre la corruption. La société civile, le FFKM et les associations de défense des droits de l'homme et de protection des mineurs devraient se ressaisir et faire front avec l'aide des médias* ».

05/12 - Les familles des détenus politiques tiennent un sit-in devant le ministère de la Justice estimant qu'il n'y a plus aucun blocage pour la libération de leurs proches. Elles demandent de rencontrer le Premier ministre. Le ministre de la Justice a indiqué qu'il revenait au Parlement de la Transition de traiter de la libération des détenus politiques. Elle demande en conséquence aux détenus concernés par l'article 16 de la feuille de route, ainsi que leurs familles, de faire preuve de patience. « *Vous avez pu attendre plusieurs années ou plusieurs mois alors pourquoi ne pas être patient et attendre calmement quelque temps pour le respect des procédures ?* », a-t-elle lancé. « *Les militaires ne font pas de la politique* », justifie la ministre, faisant allusion aux « *prétendus détenus politiques* » que sont les officiers mutins de la BANI et de la FIGN. D'après Christine Razanamahaso, Madagascar n'abrite pas actuellement de détenus politiques « *dans le sens du terme* », mais plutôt des « *politiciens qui se sont adonnés à des actes lors de manifestations politiques* », et ainsi considérés comme « *des politiciens qui ont commis des délits de droit commun* ». Les proches des détenus font valoir que depuis leur incarcération ils n'ont toujours pas été entendus par un juge et que la présomption d'innocence devrait jouer en leur faveur. D'après leurs décomptes, ils seraient 51 maintenus en détention préventive. *Tribune* s'interroge : « *On se demande pourquoi effectivement on ne les relâche pas. Pourquoi en 2009, des prisonniers politiques, voire des*

¹² CF. Blog Justmad sur la situation des employées de maison au Liban – Articles remarquables décembre 2011 - <http://storage.canalblog.com/54/52/448497/70906139.pdf>

militaires condamnés pour crime, ont-ils été libérés sans considérations d'aucune règle de justice ni avis du tribunal ou du Parlement ? ».

10/12 - La proposition de liberté provisoire aux détenus militaires de Tsiafahy, de la part du ministère de la Justice, a été refusée par le lieutenant-colonel Charles Andrianasoavina et ses acolytes. Ils réclament l'application immédiate et intégrale de l'article 20 de la feuille de route. Charles Andrianasoavina a été admis sous perfusion aux urgences de l'hôpital Befelatanana. De sources carcérales, il souffrirait de dépression. Ces dernières semaines, il aurait refusé les visites de sa famille.

15/12 - Le lieutenant-colonel Charles Andrianasoavina dans un état critique. Victime d'une perforation gastrique, il a dû subir une intervention chirurgicale et le pronostic vital est engagé. Les avis des médecins sont par ailleurs partagés en ce qui concerne les troubles psychologiques évoqués et qui seraient consécutifs à sa détention.

Tananews rappelle que le lieutenant-colonel figure parmi les pièces maitresses ayant contribué à la chute de Marc Ravalomanana. Il a par la suite été écarté des FIS puis arrêté à Ivato le 20 novembre 2010 pour avoir participé au mouvement de tentative d'éviction d'Andry Rajoelina. Incarcéré à Tsiafahy, il a multiplié les attaques contre la HAT. Vers le début de cette année, le lieutenant-colonel a pris la décision de dévoiler les dessous du double coup d'État de 2009 ayant poussé le président de la République à l'exil. Des mesures drastiques auraient été prises pour lui interdire d'autres révélations, telles que la mise en isolement ou la limitation de visites. L'officier a interpellé la CPI et s'est confié aux représentants de la Troïka de la SADC durant leur séjour dans la Grande Île. Il est depuis plus d'un an en détention préventive.

12/12 - Détenus politiques entre amnistie et liberté provisoire. Omer Beriziky a reçu successivement une délégation de la mouvance Zafy et des familles des détenus politiques. La feuille de route étant entrée dans sa phase de mise en œuvre, la question sur le sort réservé aux détenus politiques fait débat jusque dans les plus hautes sphères du pouvoir. Les divergences de position s'affirment, entre une amnistie totale réclamée par la mouvance Zafy et les familles, et une liberté provisoire priorisée par le régime. Le Premier ministre insiste sur le respect des procédures, sans remettre en question le principe de la libération des détenus, il manifeste son embarras sur ce dossier sensible. Le pouvoir serait prêt à accorder une liberté provisoire à certains détenus, ceux qui sont incarcérés à la maison de force de Tsiafahy, une proposition qui, selon certaines sources, aurait été refusée par les mutins de la BANI et de la FIGN. Leurs familles contestent cette version et font savoir que les détenus ont accepté la proposition « *sous certaines conditions* » (non précisées). La mouvance Zafy lance un ultimatum exigeant la libération des détenus politiques avant Noël. La garde des Sceaux maintient sa position : elle s'affirme incompétente sur cette affaire, renvoyant la décision au Parlement, lorsqu'il aura rendu force de loi à la feuille de route.

13/12 - 7 détenus politiques libérés, dont 3 militaires et policiers. Ces personnes ont été incarcérées en 2009 suite à l'affaire dite des bombes artisanales contre la station de TV *Viva*, propriété d'Andry Rajoelina. 5 autres personnes impliquées dans cette affaire sont maintenues en détention. *Midi* rapporte que 44 détenus politiques seraient encore en prison. Lors du Conseil des ministres du 6 décembre, les statuts réels – détenus politiques ou non – des personnalités civiles et militaires faisant l'objet de poursuites judiciaires ont, affirme-t-on, été débattus. La ministre de la Justice s'était retranchée derrière une décision parlementaire, après « *insertion de la feuille de route dans l'ordonnancement juridique interne* ». Elle a néanmoins fait savoir que cette libération « *entre dans la recherche d'apaisement politique* ». Les ministres issus de l'opposition font observer qu'en 2009, lorsque le président de la HAT a voulu libérer les prisonniers politiques de son prédécesseur, il l'a fait par voie d'ordonnance.

08/12 - 146 personnes expulsées de leur domicile à Antohomadinika Antsalovana, un bas quartier de la capitale. Leurs habitations ont été construites depuis 30 ans sur des terrains dont la propriété est contestée. Un huissier, muni des documents de justice et accompagné par les forces de l'ordre, a été mandaté par le propriétaire. Un responsable de la direction régionale du ministère de la Population avait pourtant annoncé qu'un terrain abandonné par son propriétaire après 5 ans revenait de droit à ceux qui l'occupent. La nouvelle ministre de la Population, Olga Ramaroson, s'est mise dans les pas de la défunte ministre Nadine Ramaroson pour écouter les doléances des 21 familles sans abri. Elle a demandé des tentes au Bureau national de gestion des risques et catastrophes (BNGRC) et rappelé que le 27 septembre 2011, à Androntra, Andry Rajoelina avait déclaré son opposition à toute démolition d'habitations et à l'expulsion de leurs occupants.

10/12 - Toliara agitée par des policiers en colère et le décès d'un substitut du procureur¹³. Le drame prend une dimension politique nationale. L'affaire a éclaté lorsqu'un un membre de la police a été condamné par la justice pour vol de divers objets avec port d'arme, vente d'arme à un bandit et association de malfaiteurs. Ses collègues, convaincus de son innocence, ont exigé sa libération. Des échauffourées ont éclaté aux abords de la prison. Le 1er substitut, pris en otage, a été blessé à mort. Des coups de feu ont été tirés sur les policiers

¹³ Cf. blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/13/71/448497/70982376.pdf>

manifestants. Guillaume Jean Raphael Randriamamonjy avait été incarcéré à la maison d'arrêt, suite à sa condamnation par la Cour criminelle ordinaire à 5 ans de travaux forcés et à 5 ans d'interdiction de séjour dans la région. Le journaliste de *L'Express* qui a couvert l'évènement a été roué de coups par des policiers qui ne voulaient pas être photographiés pendant leurs agissements. Auguste Marius Arnaud, président du Syndicat des Magistrats de Madagascar (SMM) menace de lancer un ordre de grève. Il demande la démission du ministre de la Sécurité intérieure ainsi que celle de tous les chefs de la police de Toliara. Intervenant sur les plateaux de la TV nationale, Christine Razanamahaso, ministre de la Justice, déplore ce drame et, avec tous les corps de magistrats et de pénitenciers, condamne les comportements rebelles et indignes des policiers de Toliara. Des évènements similaires s'étaient déjà produits en juillet 2009 dans cette ville : des gendarmes armés avaient assiégé la prison en plein jour et devant témoins. Conduits par un officier supérieur, ils menaçaient d'en découdre avec les agents pénitenciers qui gardaient le site. La quarantaine de gendarmes en colère voulaient délivrer trois des leurs.

Pour *L'Express*, ces événements illustrent « *le dérèglement total de la hiérarchie, de la moralité et de l'autorité. [...] Depuis quelques années les policiers sont abonnés à la rubrique des faits divers* ». Leurs armes sont utilisées ou louées pour commettre des actes de banditisme. La location de Kalachnikov est devenue une affaire florissante. « *Les armes dictent l'autorité, dictent la hiérarchie et imposent le pouvoir* », sans réaction aucune de l'Etat. Le drame de Toliara illustre « *l'importance prise par la puissance des Forces armées dans la gestion des affaires nationales [...] On vient de donner là un bon exemple d'État barbare à Amnesty International, à Human Rights Watch. Le fait est suffisamment rare pour figurer en bonne place dans tous les rapports* ».

11/12 : le vice-président du CST, Jean de Dieu Maharante, a expliqué que les dirigeants de la police ont reconnu l'erreur de certains de leurs membres et ont relevé de leurs fonctions le directeur interrégional de la police, le commissaire de la ville et le commissaire du port. Un comité d'enquête mixte composé de policiers et de gendarmes sera mis en place, supervisé par un magistrat

Le ministre de la Sécurité publique, Arsène Rakotondrazaka, a affirmé que « *c'est le défunt magistrat qui a provoqué les policiers en leur assénant des coups et ils ont tout de suite riposté* », avant d'ajouter que « *l'autopsie médico-légale a révélé que le magistrat a été victime d'un arrêt cardiaque et qu'aucune lésion traumatique n'a été constatée sur son corps* ». Le président du SMM conteste cette version et se dit prêt à faire réaliser une contre-expertise pour apporter la démonstration des violences subies par le magistrat. La Confédération des syndicats des Grands Corps de l'Etat se montre solidaire des magistrats et reprend à son compte les revendications du SMM. Omer Beriziky, Premier ministre, a regretté, lors de la célébration de la Journée internationale des droits de l'homme que « *ce sont ceux qui sont censés faire respecter la loi qui l'enfreignent* ». Il a cependant promis, particulièrement au SMM et aux Grands corps de l'Etat de faire la lumière sur l'histoire, et qu'une enquête sera menée. 7 suspects ont déjà été identifiés, alors qu'une cinquantaine de policiers seraient impliqués dans le lynchage du magistrat.

12/12 - Tribune suspecte un conflit latent entre les juges et leurs auxiliaires. Le quotidien écrit : « *il n'est pas rare en effet d'entendre des accusations réciproques de corruption entre l'officier de police judiciaire (OPJ) et le juge. Des « dahalo » ou autres grands bandits, remis par les forces de l'ordre au Parquet, sont libérés par les juges à coup de pots de vin, dit-on ; de même de grands bandits recherchés par la Justice échapperaient aux filets des forces de l'ordre à coup de bakchich. La mise en œuvre des « dina » dans certaines parties de l'île a remis ou encouragé ce conflit ou cette divergence de vue entre OPJ et juge. La confiance du justiciable dans les juges et les forces de l'ordre s'effrite de plus en plus* ». Le *Courrier* écrit pour sa part : « *Les magistrats d'après les policiers et gendarmes relâchent toujours les bandits recherchés et ne fonctionnent qu'à travers des subsides conséquents, tandis que les policiers sont réputés faire des arrestations arbitraires moyennant espèces sonnantes et trébuchantes. Mais au fond pour les observateurs, ce phénomène n'est-il pas vicié dès le départ au niveau des recrutements au sein de ces corps ? Les places sont achetées au prix fort et les conséquences ne se font plus attendre ; des fusillades comme à Tuléar, des incarcérations illicites... des jugements iniques, bref une incompétence et une méconnaissance de la lecture du droit* ».

13/12 - Organisations et syndicats font bloc pour réclamer des sanctions. Le pouvoir s'engage à assumer ses responsabilités. Les magistrats, conduits par le président du SMM, ont tenu un sit-in devant la Cour suprême durant l'entrevue accordée par le Premier ministre Omer Beriziky. Une délégation de 10 magistrats du SMM a été convoquée par Andry Rajoelina pour une réunion qui s'est tenue à huis clos en présence de la ministre de la Justice et du Premier ministre. Le limogeage du directeur régional de la Sécurité publique et du commissaire central de Toliara n'ont pas satisfait les protestataires. La grève des magistrats se poursuit, avec pour objectif la démission du ministre de la Sécurité publique. L'Ordre des avocats a apporté son soutien, ainsi que le personnel pénitentiaire. Ces derniers témoignent leur solidarité avec le SMM et le Syndicat des Grands Corps de l'Etat.

Selon le président du SMM, Auguste Arnaud Marius, on est en présence d'un assassinat pur et simple. Rehavana Michel a été enlevé des locaux du tribunal de Toliara, ligoté et menotté, déshabillé, traîné à travers la ville de Toliara et battu jusqu'à ce que mort s'ensuive. Son décès ne fait pas suite à un accident cardio-vasculaire, c'est un maquillage du crime perpétré par des éléments de la Police nationale de Toliara, affirme-t-il. Des journalistes ont assisté à la scène mais leurs matériels ont été détruits et saisis. Ils n'ont pas voulu prendre le risque de témoigner. Le pouvoir a donné son accord pour faire réaliser une contre-autopsie. Les policiers impliqués seront acheminés vers Antananarivo où deux juges et deux procureurs ont été désignés pour traiter l'affaire. Au départ, les 52 éléments que compte l'unité policière auraient demandé à être ramenés ensemble sur la capitale. Mais face à la

gravité de la sanction encourue, la solidarité s'est effritée. Les auteurs du lynchage pourraient, en effet, être inculpés de meurtre avec préméditation. Une vingtaine d'éléments dont 2 femmes seraient mis en cause par leurs collègues.

14/12 - L'inspecteur général de la police, le général Jacky Rahaingo, déclare que ses services ne se soumettront à aucun diktat venant de l'extérieur, allusion au SMM et à la Confédération des Grands Corps de l'État, dont l'ultimatum exige la démission du ministre de la Sécurité intérieure. Il rappelle néanmoins que la police demeure attachée à la loi et il demande des sanctions sévères contre la cinquantaine d'agents qui ont attaqué l'établissement pénitentiaire et contre les auteurs du meurtre du substitut. Jean-Eric Rakotoarisoa, juriste et vice-président de l'Université d'Antananarivo, déclare : « *Un ministre est toujours politiquement responsable de son département, même s'il n'est pas directement impliqué. Vu la gravité du cas, il doit démissionner* ».

15/12 - Auguste Marius Arnaud et le SMM condamnent les déclarations de Jacky Rahaingo, inspecteur général de police. Ils réclament des excuses publiques. Les propos du responsable de la police sont qualifiés de « *déclaration empreinte d'insultes et de terrorisme* ». Le SMM exige toujours la démission du ministre de la Sécurité publique et des sanctions à l'encontre des agents concernés par le lynchage du procureur. Le pouvoir, embarrassé, observe un silence prudent. Les magistrats ont fait valoir que si le verdict contre l'agent de police qui a perdu son arme et qui a été condamné à 5 ans d'emprisonnement parce que l'arme en question a servi à des attaques à main armée, n'a pas donné satisfaction à la police et aux agents incriminés, il y a des voies de recours tel le pourvoi en cassation, voire la saisine du Conseil Supérieur de la Magistrature. *Tribune*, pour sa part, n'est pas tendre avec le SMM dont les comportements corporatistes n'auraient rien à envier à ceux de la police. Le quotidien en veut pour preuve sa volonté d'interférer dans les décisions de nomination des magistrats ou de désignation du ministre de la Justice. « *La montée de l'esprit corporatiste trahit la fragilité de ceux qui en arrivent à estimer que, pour subsister, la seule solution est désormais de se serrer les coudes entre semblables* ».

Une enquête approfondie est ouverte depuis le 13 décembre. 7 personnes composent la commission mixte d'enquête, dont 2 magistrats d'Antananarivo, 2 policiers et 2 gendarmes officiers de police judiciaire. L'enquête préliminaire se déroule au tribunal de Toliara.

Selon le père Thierry Raharison de l'association catholique Justice et Paix, le conflit entre la Justice et la Police pourrait être un acte de déstabilisation.

La Gazette rappelle que la police nationale a un fond de culture fondée sur la fronde et la désobéissance. « *En février 1975, une caserne entière, celle du Groupe Mobile de la Police (GMP), s'est mutinée et s'est élevée face à l'Etat les armes à la main. On sait que cette équipée s'est terminée par l'assassinat du colonel Richard Ratsimandrava, chef d'Etat et chef du gouvernement. Cet épisode a profondément marqué la Police nationale et pour en mesurer l'ancrage, il suffit de dire que deux ministres récents de la Sécurité comptaient parmi les mutinés de l'époque... Les actes d'insubordination ont jalonné l'histoire de la Police, mais ces derniers temps, à la faveur d'une période transitoire où l'autorité de l'Etat est vacillante, la fronde ressurgit avec vigueur* ».

► Médias

01/12 - Procès à nouveau reporté pour Radio Fahazavana. Pour la 3^{ème} fois, le jugement, qui devait être rendu le 30/11, a été renvoyé au 24 janvier 2012. Selon le tribunal, il manque encore des pièces importantes.

14/12 - Le ministre de la Communication, Harry Laurent Rahajason, annonce des mesures contre le non-respect des dispositions régissant la presse. « *Nous passons, à partir de maintenant, à l'application des lois en vigueur pour sanctionner les irrégularités. Sinon, aucun Etat de droit ne sera mis en place* », menace-t-il. Parmi les infractions dénoncées : la diffusion d'articles et images portant atteinte à la moralité publique, la propagation de fausses nouvelles et la diffamation de collègues. Le ministre s'engage à pratiquer la concertation avant de prononcer des sanctions. S'agissant des radios qui ont été fermées, le ministre fait la distinction entre celles qui l'ont été par décision judiciaire et celles qui ont été fermées pour motif d'«*assainissement*». « *Au nom du parallélisme de forme, il appartiendra à la Justice de rouvrir les stations qu'elle a fermées. Deux stations figurent dans cette première catégorie. 52 autres ont aussi fait l'objet de mesure de suspension, afin qu'elles puissent régler leur situation* », a-t-il confié. Harry Laurent Rahajason a tenu à préciser que cette initiative a été prise afin de professionnaliser le domaine et non par antipathie envers quelque organe de presse que ce soit. Parmi ceux qui se sentent plus particulièrement visés, les journalistes de la radio Free FM. Cette station critique régulièrement la gouvernance du régime de transition. Lalatiana Rakotondrazafy et Fidèle Razara Pierre parlent de menace de fermeture de la station et de brouillage de fréquence.

Le site Madonline explique qu'une « Commission de l'éthique » ad hoc a été mise en place « pour recadrer les journalistes malgaches ». « *On y retrouve les patrons de presse qui paient des salaires de misère et encouragent la pratique de l'enveloppe, un représentant des annonceurs à qui le ministre a accordé exceptionnellement une carte de presse après avoir refusé d'en donner aux cyber-journalistes responsables de la non-reconnaissance de la HAT par la communauté internationale, des journalistes doyens qui vivent à une autre époque, et enfin des représentants de l'administration. Cette fausse commission sera un autre prédateur de la liberté de la presse à Madagascar* », écrit-il.

► Droits des femmes

06/12 - Balise contre les violences envers les femmes. « Madagascar a signé la résolution 1325 des Nations Unies depuis 10 ans, sans l'avoir appliquée. Et ce sont les femmes qui subissent de plein fouet la crise actuelle, faute d'application de cette résolution », déplore Annick Rasolonjatovo, vice-présidente du Réseau des femmes malgaches, artisanes de la paix, (REFMAP). Cette dernière vise ainsi à prévenir les violences sexuelles et sexistes dans les conflits, protéger les femmes et fillettes, assurer leur participation égalitaire dans le règlement des conflits et la promotion de la paix et de la sécurité. Faute de plan d'action de cette résolution, « les femmes ont été les plus touchées par la fermeture des entreprises franches durant la crise de 2009. Elles deviennent alors de plus en plus vulnérables ».

12/12 – Violences envers les femmes et les enfants : selon les estimations de l'ONG « Trano Aro Zo », œuvrant dans le domaine du respect des droits humains, les violences envers les femmes et les enfants font de Madagascar une « zone rouge ». D'après les statistiques fournies par d'Andriamady Hantanirina, juriste superviseur auprès de cette ONG, sur les 11 premiers mois de 2011, 1.479 plaintes ont été enregistrées, dont 92% émanent de femmes. La majorité concerne des violences conjugales, des conflits familiaux et le versement des pensions alimentaires. L'ONG s'efforce de régler à l'amiable certains conflits conjugaux et délivre des conseils juridiques. Elle travaille en relation étroite avec la police des mœurs, le ministère de la Justice ainsi qu'avec le PNUD qui est son partenaire financier.

► Gouvernance

01/12 - L'état indifférent aux catastrophes naturelles. De 2009 à 2011, le « *views from the frontline* » qui mesure les progrès accomplis par pays dans la mise en œuvre des actions de réduction des risques et catastrophes (RRC) révèle que le score qu'a obtenu la Grande Ile reste en dessous de la moyenne. Il n'y a pas de progrès concret. Le directeur de Care International Madagascar incite à la participation de tous dans l'atteinte de l'objectif du cadre de Hyogo qui est de réduire de moitié les pertes dues aux catastrophes d'ici 2015. Il admet que des efforts ont été accomplis pour la gouvernance du RRC mais il déplore l'absence d'un crédit spécifique dans la loi de Finances et le manque d'implication des partenaires techniques et financiers. Il est reproché à l'Etat de n'agir qu'en cas d'urgence et de ne pas prendre de mesures préventives. Il est rappelé que Madagascar figure dans la liste des pays les plus menacés par des catastrophes naturelles et que cette situation risque d'empirer encore avec le changement climatique.

02/12 - Petit recul de la corruption : Madagascar a progressé dans le classement international 2011 de Transparency International (TI) mais les secteurs les plus corrompus n'ont pas évolué. « Sur 183 pays classés cette année, la Grande Ile occupe la 100^{ème} place. L'année dernière, elle était 123^{ème} sur 178 pays classés », a annoncé Dominique Rakotomalala, président de TI à Madagascar. Ce classement ne reflète pourtant pas la réalité à Madagascar. « Les 2/3 des pays classés cette année n'ont pas obtenu la moyenne. Madagascar, avec une note de 3 sur 10, ne connaît pas d'avancée significative, même si en 2010 elle était notée 2,6 », précise le président de TI. Les services publics les plus corrompus ne connaissent pas d'amélioration. « Les plaintes reçues au Centre d'Assistance Juridique et d'Action Citoyenne (CAJAC) concernent les services offerts par les tribunaux, les domaines et la topographie, ainsi que la police des routes » relate le coordonnateur du CAJAC. Le BIANCO maintient aussi sa liste des services publics les plus corrompus, qui correspond à celle du CAJAC, avec en plus les collectivités territoriales décentralisées. L'objectif du BIANCO est de porter la note de Madagascar à 5 sur 10, déclare son directeur.

07/12 - BIANCO : Omer Beriziky déclare son patrimoine. « J'ai fait cette déclaration pour éviter les suspicions à mon égard dans le futur », a-t-il indiqué après s'être acquitté des formalités. Le chef du gouvernement souhaite envoyer un signal fort en matière de lutte contre la corruption. « Quelquefois, ce sont les dirigeants qui donne le mauvais exemple en la matière. Il faut qu'ils donnent le bon exemple auprès de la population », soutient-il. Omer Beriziky, qui signe au passage un « Manifeste d'intégrité » proposé par le BIANCO aux gouvernants, est plus prudent pour évoquer le cas de son gouvernement. « Il est difficile de donner un ordre [aux ministres de déclarer leur patrimoine]. Mais comme je l'avais dit lors de ma nomination, il est de ma responsabilité de dire que c'est un devoir pour tous ceux qui servent le pays », a-t-il affirmé. Le chef du gouvernement s'est également gardé de dévoiler les dispositions qu'il compte prendre en vue d'autres actions concrètes contre la corruption. L'Express écrit : « Un geste louable, un modèle que ses prédécesseurs n'ont pas su montrer, bien que cette formalité soit obligatoire. On espère qu'il ne deviendra pas milliardaire à la fin de la transition, qu'il sera l'exception qui ne confirmera pas la règle et qu'il se soumettra au même exercice dans un peu plus d'un an avant de quitter la primature. Car on peut arriver à Mahazoarivo sans chemise ni pantalon, mais on peut en repartir avec un Hummer et des 4x4 de l'UNICEF ».

ECONOMIE – SOCIAL – ENVIRONNEMENT

► Coopération

Eric Wong, attaché d'affaires des Etats-Unis, veut plus d'étudiants malgaches aux USA. Son objectif est de faire former aux Etats-Unis la nouvelle élite malgache des 50 prochaines années. Eric Wong a dressé, selon la *LOI*, un bilan mitigé de la coopération universitaire entre les deux pays. Sur 500 postulants à des études universitaires aux USA, seuls 5 sont parvenus à franchir les épreuves de sélection. L'ambassade compte inciter les diplômés sortant à s'intéresser à la poursuite de leurs études outre-Atlantique. Une attitude offensive qui tranche avec celle de la France, avant tout préoccupée par les risques de voir les étudiants étrangers de rester dans le pays d'accueil sans autorisation de travail.

02/12 – La France fait don de 800.000 euros pour soutenir la gouvernance, l'éducation et la santé. Des signes de reconnaissance commencent à être perceptibles. La France ouvre la voie. La convention de don, d'une durée de 3 ans, entre dans le cadre du programme du Fonds de Solidarité Prioritaire (FSP), et porte sur le développement de la capacité parlementaire et l'appui à l'évaluation et au contrôle de la dépense publique. Les sommes versées seront également réparties sur les ministères de l'Education nationale et de la Santé. *Tribune* note que la France est demeurée active dans les domaines du social pendant toute la période de Transition. « *Elle a été le premier pays à reconnaître le gouvernement Beriziky, et le manifeste à nouveau par cette convention, la première prévoyant des engagements nouveaux qui soient officiellement signée de gouvernement à gouvernement depuis 2009* ». Cette enveloppe financière, bien qu'assez minime, revêt un symbole marquant pour les observateurs. C'est la première fois qu'un ambassadeur signe un document officiel avec un Premier ministre de la Transition. Jusqu'ici les diplomates prenaient la précaution de ne traiter qu'avec les ministres des Affaires étrangères. Le nouvel ambassadeur suisse doit également présenter ses lettres de créance à Andry Rajoelina, une première dans les annales de la Transition.

06/12 - La France va accorder 10 millions d'euros de dons à Madagascar, aux termes de deux accords signés à Paris dans le cadre de la « visite de travail » d'Andry Rajoelina, selon le ministère français des Affaires étrangères. L'une de ces conventions, conclue avec l'AFD, concerne l'amélioration des conditions de vie des quartiers défavorisés d'Antananarivo. L'autre consiste en une assistance technique à divers organismes publics malgaches. Entre 2003 et 2010, le volume total des engagements du groupe AFD à Madagascar s'est élevé à 244 millions d'euros, plaçant ainsi la France au premier rang des bailleurs bilatéraux du pays.

14/12 – Ambassade des Etats-Unis : « Toute spéculation sur une assistance supplémentaire est prématurée ». Elle dément les commentaires faits dans la presse par des membres de la HAT, suggérant que les USA entendraient augmenter leur assistance. « *Le réexamen de la reprise des programmes d'assistance non-humanitaire et autres n'aura lieu qu'après constat de la mise en place d'un gouvernement légitime, élu démocratiquement et qui respecte les droits de l'homme et l'Etat de droit* » affirme l'ambassade, qui souligne que les États-Unis constituent toujours le plus important bailleur bilatéral de Madagascar et qu'ils ont augmenté leur aide humanitaire depuis 2009 en dépit de la crise politique. Les Etats-Unis « *maintiennent leur engagement à soutenir la SADC pour trouver une solution politique que la majorité des principales parties prenantes Malagasy et la communauté internationale, dans son ensemble, peuvent soutenir* ».

► Permis miniers, exploitation pétrolière

02/12 - Transparence dans l'industrie extractive : la candidature de Madagascar est suspendue. Cette décision a été prise par le board de l'EITI le 25 octobre dernier. Le secrétaire exécutif d'EITI Madagascar, Judicaël Tahiny, a précisé : « *Le board a décidé de ne pas examiner le rapport de validation de Madagascar. Il attendra la reconnaissance internationale du régime en place. La candidature de Madagascar au processus de conformité à l'EITI est donc suspendue. Il faut souligner que le pays n'est pas radié* ». La suspension permet encore de disposer du financement pour la mise en œuvre du processus. En 2012, donc, un nouveau rapport de réconciliation est programmé. Il s'agit de confronter les impôts, les taxes et redevances versés par les compagnies pétrolières et minières aux recettes correspondantes et effectivement perçues par l'Etat. Toutes les compagnies de l'industrie extractive devront alimenter ce rapport. 15 compagnies pétrolières et minières sur les 30 sont concernées, selon le seuil de matérialité défini par le Comité national EITI qui l'a fixé à 100.000 dollars. 10 sur les 15 compagnies veulent adhérer au processus. L'Etat dispose de moyens de pression pour exiger des 5 autres qu'elles rallient la démarche. 3 ont déjà adhéré (QMM-Taolagnaro, Kraoma et Sheritt-Ambatovy).

05/12 - Wisco obtient son permis environnemental. Son attribution avait été suspendue dans l'attente de la formation du gouvernement d'union. La société minière exploitant le gisement de fer de Soalala va pouvoir procéder à l'étranger à l'évaluation des carottes obtenues dans le cadre de sa campagne de forage. En fonction des résultats, la décision d'investissement devrait être prise en 2012 et les travaux débiter en 2013. Ils comporteront notamment la construction d'une centrale électrique, d'une infrastructure portuaire et d'une usine de raffinerie. La compagnie projette de travailler sur 3 sites. Elle a déjà versé 100 millions de dollars à l'Etat à titre

de bonus de signature. Un montant déterminé dans le cadre de l'appel d'offres, d'après les propos d'une source proche du dossier.

06/12 - Une équipe du ministère des Mines se rend à Manakara pour inspecter les activités de la compagnie chinoise Mainlang, suspectée d'exploiter sans permis environnemental. Selon la loi, la possession de ce dernier est obligatoire avant d'entamer des travaux. Si l'infraction est confirmée, le site pourrait être fermé mais la compagnie se serait préparée à cette inspection ministérielle et aurait eu le temps de réparer certains dégâts environnementaux. Patrick Razakariasy, un Tangalamena [*notable traditionnel*] de la région Atsinanana, a lancé un appel à la mobilisation de toutes les ethnies de la Grande Ile pour exiger l'arrêt définitif des activités de la société, accusée d'exploitation illicite sur de vastes superficies et de non-respect des us et coutumes par les personnels chinois qui interviennent sans aucune concertation avec la population. La compagnie se serait exécutée à Fénéry Est, abandonnant l'exploitation illégale d'un gisement d'ilménite et de zircon. L'Office National de l'Environnement (ONE) est particulièrement vigilant car les permis de recherche portent sur 26.000 carrés miniers qui s'étendent de Vatovavy à Farafangana, soit sur près de 400 km de côtes. Selon *La Gazette*, la société chinoise a pour actionnaire un jeune milliardaire malgache proche du régime. La recherche de minerais sur la côte est de l'île de Madagascar suscite de nombreuses inquiétudes, note *RFI*. Pour l'heure, on ignore si la compagnie va évoluer dans le cadre de la Loi sur les grands investissements miniers (LGIM) ou non.

10/12 - La fièvre du métal jaune gagne du terrain. Des régions comme le Bongolava ou le Melaky voient émerger de nouveaux gisements. La fièvre du commerce parallèle gagne, en toute impunité, les artères de la capitale. Lorsque l'Etat intervient, c'est au mieux pour assurer un minimum de sécurité sur la zone, en proie à des bandes armées et non pour organiser et encore moins formaliser la filière, déplore *La Gazette*.

15/12 - Iles Barren : l'exploitation de phosphorite en stand-by. Après quelques mois de silence, les dirigeants de la société Guanomad ont relancé auprès du ministère de l'Environnement le processus en vue de l'obtention de leur permis environnemental. Ils n'ont pas obtenu gain de cause et les activités d'extraction de phosphorite restent suspendues. En attendant une évolution, les responsables demandent l'exploitation d'un stock de 400 tonnes déposé à l'air libre suite à des travaux d'exploitation menés par une société sud-africaine en 2004.

► **Trafics de bois précieux et d'espèces protégées**

01/12 - Saisie d'un lot de 100 pièces de bois de rose à Mahajanga. Le chef-lieu de région serait le point de départ de cargaisons douteuses vers le nord-ouest (Ambilobe) ou le nord (Antsiranana). Les pièces de bois ont été découvertes dans les entrepôts d'une usine désaffectée.

08/12 - Impunité pour les trafics de tortues protégées. L'Alliance Voary Gasy exprime son étonnement que certaines personnes accusées d'être impliquées dans l'affaire d'exportation illicite de tortues protégées en juillet dernier aient pu bénéficier d'une liberté provisoire.

09/12 - Le nouveau ministre de l'Environnement et des forêts se donne 3 mois pour la remise à plat du dossier « bois de rose ». « *Je vais d'abord écouter les propositions de toutes les parties concernées y compris celles des opérateurs de bois de rose qui, je pense, pourront avoir quelques bonnes idées sur la situation actuelle mais également sur la manière de gérer cette richesse à l'avenir. Je prendrai donc ma décision pour régler définitivement les questions sur les bois saisis vers le mois de février* », déclare Joseph Randriamiarisoa. Le ministre issu de la mouvance Zafy s'est entouré d'hommes d'expériences et il entend s'appuyer sur les ressources humaines de son ministère, sans faire appel à nouveau à une « *Task force* » qui n'a pas fait la preuve de son efficacité.

13/12 - Trois camions de bois de rose saisis à Vohémar. La cargaison était dissimulée sous des sacs de riz. Le convoi était accompagné de 2 pick-up 4x4. Après 6 mois de black-out, le trafic de bois de rose est de nouveau à la une de l'actualité dans la région Sava.

► **Monde des affaires**

Mamy Ravatomanga, un patron qui profite de sa proximité avec Andry Rajoelina. La *LOI* révèle que les activités du groupe Sodiat dont il est le PDG connaissent un véritable boom. Le groupe a mis un pied dans le secteur aéronautique privé alors qu'il est administrateur d'Air Madagascar. Via une société enregistrée à Maurice, il a racheté la Compagnie Océan Airways (TOA) créée en 2002 par un indien. Déjà propriétaire du quotidien *La Vérité* et du site *Sobika*, il est un important actionnaire de Madarail et détient une grosse participation dans une société de location de voitures. Il s'intéresse aussi au tourisme haut de gamme. Via ses nombreuses sociétés, il dispose de contrats d'approvisionnement et de services avec le gouvernement (dont une clinique privée, la polyclinique d'Ilfy, qui reçoit les membres du gouvernement et les hauts fonctionnaires).

05/12 - Redémarrage du groupe Tiko ? Heriniaina Razafimahefa, ancien directeur général de Tiko, nommé au CST. Ce technicien, proche de Marc Ravalomanana, pourrait avoir en projet, avec Tojo, le fils cadet de l'ancien président, de redémarrer les activités du groupe Tiko. A Antsirabe, par exemple, où est implantée l'importante usine Tiko d'Andranomanelatra, le parti TGV a réclamé publiquement la réouverture de cette unité qui avait procuré des milliers d'emploi aux agriculteurs et éleveurs de la région. Le n°1 des « *Tiko Boys* » avait été placé sous mandat de dépôt à la prison d'Antanimora en juin 2009 dans le cadre de l'affaire de l'accaparement du terrain remblayé d'Andohatapanaka. Il fut ensuite relaxé au bénéfice du doute, alors que Marc Ravalomanana a écopé de 5 ans de travaux forcés.

06/12 - Le Groupement des Entreprises de Madagascar (GEM) demande à l'Etat de régler ses dettes. Les arriérés se sont accumulés et concernent plusieurs secteurs, principalement le BTP et les entreprises franches. Ces dettes proviennent notamment du non-remboursement de la TVA. Le retard de remboursement n'est pas une nouveauté mais il s'est aggravé depuis le début de la crise, il peut dépasser les 6 mois. Pour le GEM, la régularisation de ces arriérés est une condition sine qua non du redressement de l'économie, avec le rétablissement d'un approvisionnement régulier en électricité. Les délestages de la Jirama, qui se sont multipliés ces dernières semaines, mettent en péril de nombreuses entreprises. Il en va de même pour le climat d'insécurité qui fait fuir les investisseurs.

07/12 - Des responsables du Port franc de Maurice à la conquête d'opérateurs malgaches. Ils ont rencontré les responsables du transport maritime de la Grande Ile et ont indiqué leur souhait de voir plus d'opérateurs malgaches utiliser leurs installations. « *Il revient à ces derniers de choisir dans quel port ils pourront trouver plus d'intérêt. Celui de Maurice où le nôtre* », admet le directeur général de l'Agence portuaire maritime et fluviale. Madagascar a, en effet, en projet de faire d'Ehoala (près de Tolanaro, au sud-est) un Port franc. Celui-ci pourrait constituer une concurrence assez importante pour Maurice étant donné sa position et sa taille. Utilisé principalement pour l'évacuation de l'ilménite, il est possible d'utiliser ce port en intermodalité. Le ministre du Transport a évoqué l'importance de la mise en place de stratégies communes entre les deux îles pour faire face à la concurrence. Le système de port franc ressemble à celui des zones franches. Il est utilisé surtout pour attirer les investisseurs. Il n'y a pas que des activités de port auprès d'un Port franc, il y a aussi des activités de transformation qui produisent de la valeur ajoutée.

► Divers

06/12 - Changement climatique : Madagascar est classé troisième parmi les pays à risques, selon un cabinet international spécialisé. La Grande Ile se trouve classée derrière le Bangladesh et l'Inde.

Internet haut débit : le câble Lion 2 (Lower Indian Ocean Network) sera inauguré début 2012. Il permettra le désenclavement numérique de la Grande Ile. La ligne sous-marine s'étend jusqu'au Kenya. L'accord pour sa construction a été signé en septembre 2010. En fait, il s'agit du prolongement de Lion 1 qui relie déjà Madagascar au reste du monde via La Réunion et Maurice. Lion 2 représente un investissement de 56,5 millions d'euro.

14/12 - Le collectif Tany adresse une lettre ouverte à Andry Rajoelina¹⁴. Depuis sa création le 29 décembre 2008, en vue de « *défendre les terres malgaches en collaboration avec les populations et organisations à Madagascar* », le Collectif pour la Défense des Terres Malgaches (Tany), a demandé aux autorités de faire preuve de transparence sur tous les dossiers relatifs aux terres. Le Collectif a réitéré cette revendication dans la pétition « *Halte aux expulsions des familles malgaches et à l'accaparement des terres à Madagascar* » qui a été envoyée aux autorités et aux médias malgaches le 12 septembre 2011. Une prise de position qui contredit la récente déclaration de la vice-Prémière chargée du Développement et de l'Aménagement du territoire, ainsi que du directeur général des Services fonciers, qui se déclarent intransigeants quant à l'obligation pour les investisseurs de se plier aux procédures légales¹⁵.

Sources : L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, Madagascar Tribune.com, Les Nouvelles (Madagascar), La Vérité (Madagascar), Madagascar Matin, Le Courrier de Madagascar, La Gazette de la Grande Ile, Ma-Laza, Matera (agence de presse Madagascar), DTS (Madagascar), Sobika, Orange.mg, Mada.pro, Tananews, Times of Madagascar, Madonline, Madaplus, Topmada, Madagate, Matv, Ma-Laza, Lettre de l'Océan Indien (LOI), AFP, APS, AP, Reuters, Afrique Hebdo, SlateAfrique, Afriqueinfos

¹⁴ Cf. Blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/27/89/448497/71015282.pdf>

¹⁵ Cf. Blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/29/54/448497/71014009.pdf>

Taux de change : au 15/12/2011, 1 euro = 2803 Ariary (cours pondéré)